inter 123 -action
LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
JUIN 2025

DOSSIER PAGE 41

Les petits et l'écran

PAGE 8 **INTERVIEW**

Dominique Bloch-Lemoine
Directeur du Centre psychothérapique de l'Ain

PAGE 12 **TABLE RONDE**

Loi ZAN
Pourquoi ça coince ?

PAGE 30 **REPORTAGE**

Le Jard'Ain à Bourg-en-Bresse
Cultivons le lien social

ÉCOUTER
LE VERRE
À MOITIÉ PLEIN
CONCEPTION/CRÉATION
FM
MOBILE
INTERNET
PODCAST
rcf.fr
RCF
RADIO
LA JOIE SE PARTAGE

SOMMAIRE

JUIN 2025 #123

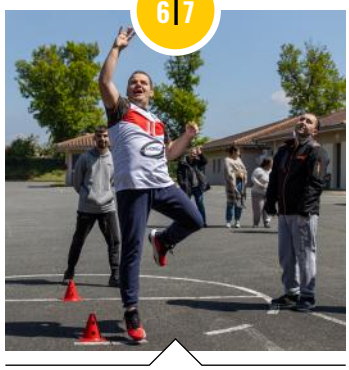

6|7

C'est vous
QUI LE DITES

8|10

Interview Dominique Bloch-Lemoine
DIRECTEUR DU CPA DE L'AIN

12|14

Table ronde
LOI ZAN : POURQUOI ÇA COINCE ?

11

Portrait pour traits
VALENTIN HOUZET

30|31

Reportage
LE JARD'AIN À BOURG-EN-BRESSE

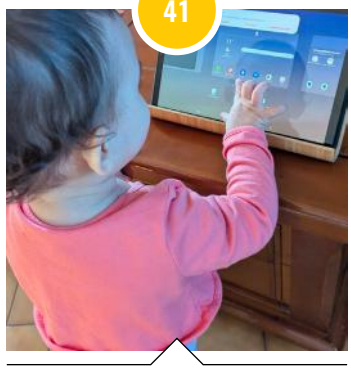

41

Dossier
LES PETITS ET L'ÉCRAN

19|39

LE CAHIER PARTENAIRES

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN

Partenaires : ADAPA, Adapei, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Grand Bourg Habitat, Conseil départemental de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain | **Directeur de la publication et de la rédaction :** Jacques Dupoyet | **Directrice opérationnelle :** Eveline Lines Prévitali | **Réalisation :** Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | **Création :** Genaro Studio | **Rédaction :** Annick Joasson, Gaëlle Lanier, Christophe Milazzo, Mathilde Palfroy, Alexandra Palumbo, Pascaline Terelli, Marie-Ève Totoro | **Photographies :** Jean-François Basset, Guillaume Cathala | **Impression :** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info redaction@interaction01.info @ Magazine Interaction 01

IMPRIM'VERT 10-31-1093

Lutte contre le cancer

Bulle contre fardeau

Créée en 2021, Ma Bulle Rose est une association du Pays de Gex dédiée aux femmes atteintes de cancer et à leurs aidants. Face à l'absence de structures de soins locales, elle propose des ateliers bien-être (yoga, art-thérapie), groupes de parole et une ligne d'écoute assurée par une psychologue pour lutter contre l'isolement. Une véritable bulle pour respirer et se sentir écouté afin de mieux vivre la maladie au quotidien. L'association s'est constituée en conseil collégial et ses membres sont particulièrement actifs. En plein essor, un poste de coordinatrice a été créé en 2024 et, depuis février 2025, ses actions s'adressent également aux hommes. Les activités sont gratuites, sur inscription.

https://mabullerose.com/
contact@mabullerose.com

Ma Bulle Rose fonctionne en conseil collégial : tous les membres, bénévoles, ont un statut égal et sont impliqués activement dans les actions de l'association.

Lutte contre le harcèlement

Siffler les sifflets

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée des droits des femmes, l'AVEMA 01 était sur le marché de Bourg-en-Bresse pour sensibiliser à la sécurité des femmes dans l'espace public. Sifflets anti-relous et capotes de verre ont été distribués gratuitement pour prévenir le harcèlement de rue et la soumission chimique.
Ces outils comme d'autres (le bouton MONSHERIF, l'application de géolocalisation et d'entraide The Sorority…) sont aussi utilisés toute l'année lors d'actions en milieu scolaire, de leurs ateliers ou d'événements. Les 5 et 6 juin 2025, l'AVEMA 01 est intervenue lors des Assises nationales de France Victimes à Strasbourg pour présenter son nouveau podcast sur le harcèlement et les sifflets, qui rencontrent un franc succès auprès des collégiens et lycéens.
Mais il est bon de rappeler qu'« *il n'y aurait pas de victime sans agresseur* », comme le scande Sophie Dupuis-Fontaine, directrice générale adjointe de l'AVEMA 01, soulignant l'importance « *d'agir aussi, et surtout en amont, auprès des hommes* ».

Sifflet anti-relous et capote de verre : ces objets petits, simples et colorés permettent de dissuader bon nombre d'agressions, de rue ou chimiques, selon les retours d'expérience faits à l'AVEMA 01.

Ils partent, ils arrivent

Police nationale de l'Ain

Bertrand Pic

Le 21 mars, le commissaire général **Bertrand Pic** a officiellement pris ses fonctions de directeur départemental de la police nationale de l'Ain. Il succède à **Baptiste Berrod**, qui a rejoint le cabinet du directeur général de la police nationale.

Chambre interdépartementale des notaires

Laetitia Jossier

Laetitia Jossier, aindinoise, a été élue en mai présidente de la Chambre interdépartementale (CIN) de la cour d'appel de Lyon, qui regroupe Ain, Loire et Rhône. Ex-première vice-présidente, elle succède à **Cyrille Farenc**.

Dynacité

Jean-Luc Triollet

Jean-Luc Triollet a été nommé directeur général en 2025 suite au départ de **Marc Gomez**.

Croix-Rouge de l'Ain

Julie-Laure

Julie-Laure Le Jouan a été élue en mai présidente de la Croix-Rouge de l'Ain pour 4 ans, suite au renouvellement de l'ensemble des instances nationales et territoriales de l'association. Elle succède à **Jean-Pierre Maulet**.

En bref

Nouvelle année Unis-Cité

Les antennes aindinoises d'Unis-Cité lancent leur nouveau recrutement de jeunes souhaitant s'engager en service civique pour 2025-2026 afin de vivre 8 mois d'expérience de missions d'intérêt général. 24 places sont à pourvoir à l'antenne d'Ambérieu-en-Bugey et 24 à celle de Bourg-en-Bresse. Des réunions d'information ont lieu à Ambérieu les 17 juin et 7 juillet, à Bourg les 19 juin et 1er juillet.
Unis-Cité accompagne également les structures souhaitant recruter des jeunes en service civique.
www.uniscite.fr/antenne/amberieu-en-bugey/
www.uniscite.fr/antenne/bourg-en-bresse/

ÉDITO

PAR ÉTIENNE BLANC, SÉNATEUR DU RHÔNE ET ADMINISTRATEUR D'ALFA3A

Sous les feux de l'actualité, le narcotrafic

Choqué par le nombre de narcomicides qu'ont connu notamment les Bouches-du-Rhône en 2023, le Sénat a lancé une commission d'enquête en confiant sa présidence à Jérôme Durain, sénateur de Saône-et-Loire, et la responsabilité de rapporteur à votre serviteur. Après six mois de travail, les sénateurs ont rédigé un rapport révélant l'ampleur d'un phénomène particulièrement alarmant. C'est en fait une véritable submersion, un tsunami blanc auquel la France se doit de faire face. Avec un chiffre d'affaires supérieur à 6 M€, le narcotrafic emploie environ 240 000 personnes en France et génère une violence sans limites.

Considérée longtemps comme un phénomène urbain, force est de constater que la drogue gangrène désormais l'ensemble du territoire national, y compris les zones rurales les plus excentrées. Les consommateurs sont partout et leur nombre ne cesse d'augmenter.

À l'issue de ce rapport, nous avons décidé avec Jérôme Durain de rédiger une proposition de loi pour donner de nouveaux moyens à la police et à la justice afin d'enrayer cette dérive inquiétante. Votée à l'unanimité par le Sénat, cette loi a été adoptée par le Parlement à une très large majorité.
Son texte prévoit la création d'un parquet national anticriminalité organisée et un renforcement puissant de l'Office français anti-stupéfiants, pour concentrer les centres de décision en renforçant leurs moyens pour lutter contre la criminalité du haut du spectre. Ce sont aussi de nouveaux moyens procéduraux. Soulignons que les Italiens ont réussi à lutter efficacement contre la mafia en ayant recours au statut de repenti ou d'infiltré civil dans les réseaux criminels.

Mais c'est surtout en luttant plus vigoureusement contre le blanchiment de l'argent issu du narcotrafic que le texte a voulu porter les coups les plus rudes aux réseaux criminels, la prison étant souvent considérée par les narcotrafiquants comme un risque, une sorte d'accident du travail auquel ils doivent faire face avec fatalité. En revanche, la saisine des avoirs criminels est le moyen le plus efficace et redoutable. Le texte a donné la possibilité aux maires et aux préfets de fermer administrativement les commerces de façade qui fleurissent dans nos villes et qui sont un moyen très répandu de blanchir l'argent du crime.

La lutte contre la corruption, relevant de très nombreux services publics, est au cœur de ce dispositif législatif nouveau. La détection des usages anormaux de fichiers, le repérage des organisations criminelles dans les infrastructures sensibles comme les ports ou les plateformes logistiques seront renforcés.
Pour les maires ou les bailleurs, de nouvelles possibilités de résiliation de baux sont mises en œuvre pour les narcotrafiquants qui gangrènent des quartiers et créent une insécurité insupportable pour les habitants.

Enfin, la loi instaure des centres de détention renforcés qui interdiront aux narcotrafiquants incarcérés de poursuivre leur trafic. Les visites et communications avec l'extérieur seront restreintes, et les moyens de contrôle des détenus très largement accrus.

Il appartient désormais à l'exécutif d'utiliser au mieux ce texte que les services spécialisés jugent porteur d'une grande efficacité, mais au-delà du juridisme, il convient que chaque concitoyen prenne conscience de l'ampleur de la lutte à engager qui mériterait d'être considérée comme grande cause nationale. ■

C'EST VOUS QUI LE DITES !

À partir de deux ans, les personnes porteuses du syndrome de Prader-Willi connaissent une perte de la sensation de satiété et un comportement alimentaire pathologique qui peut conduire à de l'obésité, mais ce n'est pas une fatalité. Leur métabolisme est diminué, mais avec une prise charge adaptée, 70 % des enfants ont une obésité contrôlée.

Il faut progresser sur cette question, car le comportement alimentaire a aussi un impact sur le neurodéveloppement. Il y a des perspectives avec les traitements existants contre l'obésité et les essais cliniques qui ont eu lieu sur la ghréline, l'hormone de la faim. Dans les années à venir, l'obsession alimentaire pourra être contrôlée.

PR. MARC NICOLINO
CHEF DU SERVICE D'ENDOCRINOLOGIE PÉDIATRIQUE ET DU MÉTABOLISME À L'HÔPITAL UNIVERSITAIRE FEMME-MÈRE-ENFANT DE LYON

Une belle rencontre autour du basket

Depuis trois ans, la JL Bourg et l'Adapei sont liées par Oneteam, un programme qui utilise le basket pour tisser des liens avec des populations en situation de fragilité. Cette année, 8 jeunes de l'IME de Villereversure et 7 adultes du SAJ de Villars ont participé à 9 séances avec des joueurs de l'équipe espoir et professionnelle.

Pour fêter cette expérience humaine, inclusive et sportive, 8 membres de la JL Bourg, dont l'ambassadeur et joueur professionnel Joël Ayayi, ont été invités au SAJ le 25 avril. Ils ont découvert le cadre de vie des bénéficiaires, leurs créations, ont partagé souvenirs et progrès autour d'un goûter convivial après avoir pris le temps de marquer quelques paniers.

« On ne livre pas un bâtiment, on livre un lieu de vie. »

MICKAËL FOTI
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET MAITRISE D'OUVRAGE CHEZ ALFA3A

« L'engagement des associations familiales, comme l'Udaf de l'Ain, est essentiel pour soutenir les familles dans un monde en constante évolution. »

ALAIN MATHIEU
PRÉSIDENT DE L'UDAF DE L'AIN

Personnes âgées
Lire et sourire

Apporter la lecture aux personnes âgées qui en sont éloignées, en Ehpad ou résidence autonomie, et créer du lien social : c'est le but de l'association Lire et sourire, née en 2020 à Lyon et active dans une quinzaine de départements. Comment ? Via des séances de lecture à voix haute, individuelles ou collectives, par des bénévoles formés.
L'action est en cours de déploiement dans l'Ain. « *Un bénévole lit à l'Ehpad de Miribel depuis 2022. Aujourd'hui, le projet est lancé dans quinze établissements. Trois lecteurs sont actifs et douze sont en formation* » explique Perrine Junier, cheffe de projet Auvergne-Rhône-Alpes.
Le recrutement des bénévoles passe par la plateforme www.jeveuxaider.gouv.fr et par les réseaux de proximité. La formation est assurée par une comédienne, côté lire à voix haute, et une thérapeute, côté sensibilisation des publics.
Créatrice d'échanges avec et entre les résidents, l'action s'effectue en lien avec le personnel d'animation des établissements.

Tél. 07 49 82 84 39
www.lireetsourire.org
contact@lireetsourire.org

Les séances collectives ont lieu une ou deux fois par mois.

Vu sur les réseaux

Dynacité - 20 mai
😉 Depuis le début de l'année, les chargés d'entretien, d'immeuble et de régie Dynacité profitent d'un magazine dédié : Quoi de neuf ?!📚 Ce magazine traite de sujets de communication interne qui les concerne directement et met en lumière des collaborateurs différents à chaque édition.

Fédération des centres sociaux de l'Ain - 23 mai
Retour sur la journée "Aller vers : pourquoi et comment ?"
Le lundi 19 mai 2025, 68 personnes issues de 22 des CS et EVS de l'Ain ainsi que des représentantes de la MSA et de la CAF se sont réunies à Ambérieu-en-Bugey pour une journée de réflexion et d'échanges autour de la démarche « Aller vers ».
Lire la suite ici: **https://ain.centres-sociaux.fr/?s=aller-vers**

CIDFF de l'Ain - 27 mai
✨ Vendredi dernier, les services Emploi et la Maison Digitale du CIDFF DE L'AIN présentaient les ateliers d'art thérapie numérique ✨ au micro de Radio B.
Une action en faveur de l'inclusion et de la sensibilisation au handicap.

Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière - 2 juin
🎯Nous participons à l'Activ' Challenge !
Du 2 au 20 juin 2025, les salarié.es de la Mission Locale relèvent le défi 💪♿
Une action en faveur de l'inclusion et de la sensibilisation au handicap.

CJS : c'est reparti !

Découvrir le monde professionnel, acquérir des compétences et des responsabilités, en créant et gérant de A à Z avec d'autres jeunes une entreprise éphémère proposant, le temps d'un été, divers services aux habitants, entreprises et collectivités : c'est le but de la CJS (coopérative jeunesse de services).

Portée par l'AGLCA et organisée avec la coopérative d'activité La Bâtisse et la Ligue de l'enseignement, avec le soutien de divers partenaires locaux, la CJS 2025 permettra à 15 jeunes de 16/18 ans de vivre cette expérience, du 7 juillet au 29 août, sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Pour postuler : rdv sur le site www.cjs-bourg.fr

Zoom sur la performance énergétique

Près d'un tiers des logements dans l'Ain datent d'avant 1971. Au moins 13 % ont un DPE* F ou G. Peu d'habitants connaissent le DPE de leur logement. La part de passoires énergétiques est plus faible dans le parc social que le privé. 32 % des logements sont chauffés à l'électricité, 30 % au gaz. 53 % des Aindinois disent avoir eu froid chez eux l'hiver. Ces résultats et bien d'autres données quantitatives et qualitatives sur la performance énergétique et le confort thermique dans l'Ain sont à découvrir dans l'étude menée par l'Observatoire départemental de l'habitat.
www.adil01.org

* Diagnostic de performance énergétique
** Agence départementale d'information sur le logement

L'étude est téléchargeable sur le site de l'ADIL de l'Ain.

Le Centre psychothérapique de l'Ain (CPA) est un établissement de santé privé d'intérêt collectif, géré par l'Organisation pour la santé et l'accueil (Orsac).
Avec 1 200 salariés, il assure le service public en santé mentale dans 33 établissements (CMP*, HDJ**, CATTP***) de l'Ain. Il accueille 16 000 patients par an dont 3 000 jeunes. Depuis 2016, le CPA est dirigé par Dominique Bloch-Lemoine, aujourd'hui au seuil de la retraite. Retour sur le parcours et les valeurs d'un homme dont les convictions ont souvent rimé avec innovation.

TEXTES **PASCALINE TERELLI**
PHOTOS **GUILLAUME CATHALA**

Dominique Bloch-Lemoine

DIRECTEUR DU CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN

* centre médico-psychologique
** hôpital de jour
*** centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

« Ma feuille de route a été d'ouvrir les portes du CPA »

Vous êtes arrivé au CPA en 2016. C'est la plus longue de vos expériences professionnelles, avec huit postes significatifs dans votre carrière. Vous êtes passé de l'ophtamologie à vos débuts à la psychiatrie. Quelles sont les grands jalons de votre parcours ?
Je suis généralement resté en poste cinq à sept ans, parce que j'estime que c'est la bonne période pour prendre des nouveaux challenges, se renouveler sans s'endormir, et aussi parce que cela remotive dans un métier parfois éprouvant.
J'ai commencé comme adjoint de direction à la Fondation ophtalmologique Rotschild, puis comme consultant dans des cabinets-conseils comme Sanesco, premier du genre dans le domaine sanitaire et social. Puis j'ai pris la direction d'associations dans le médico-social (Apim, Croix-Rouge et Anras) ou celles de centres hospitaliers, comme ici et auparavant, l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie à Privas. En fait, j'ai dirigé à peu près tous les types d'établissements médico-sociaux.

Toujours pour des missions à la fois stratégiques et managériales. Si on ne parle que des gros projets du CPA (nouveau bâtiment d'accueil, déménagement du service pédopsychiatre, semaine de quatre jours, nouvelle MAS Paul Gaudron, réorganisation du projet de soins…), on peut dire que vous n'avez pas chômé ! Sans compter le projet d'établissement qui a guidé ces transformations.
Oui, c'est un outil essentiel. Dans ma carrière, j'ai participé à quelques 220 projets d'établissement, à commencer par le premier qui ait concerné le secteur hospitalier dans les années 80. C'est devenu une loi en 1992 qui oblige à le revoir tous les cinq ans. J'ai contribué à embêter des centaines de directeurs d'établissement !

Anticiper et agir semblent être les mots qui vous ont porté. En quoi diriez-vous que l'image du CPA a radicalement changé ?
Au fil de mes expériences, j'ai acquis le goût pour l'innovation et un certain sens de la prospective. Il est question d'organiser, d'administrer et surtout d'anticiper sur l'évolution de nos secteurs dans la société. Dans le métier de conseil, j'ai souvent été appelé comme « pompier de service ». On fait rarement appel à nous quand tout va bien. Ici, je suis arrivé après la visite du contrôleur général autour des droits et libertés des patients. Ma feuille de route a été de remettre les choses conformes à la réglementation et surtout d'ouvrir les portes, au sens propre et au sens figuré.
Nous avons fait évoluer les modalités de prise en charge et les pratiques, favorisant la réduction de l'isolement et de la contention, la libre circulation. Nous avons élargi l'offre de soins, caractérisée par « l'aller vers ».

> Un certain sens de la prospective

Le CPA a été le premier hôpital à mettre en place la semaine de quatre jours en janvier 2024. Comment êtes-vous passé de l'expérimentation à la généralisation du dispositif ?
On a commencé avec le personnel travaillant du lundi au vendredi. On en est aujourd'hui à 200 personnes issues des services support (administratif, logistique…) plus de nombreux soignants des CMP et c'est encore en développement pour le personnel des hôpitaux de jour en ambulatoire. Par ailleurs, il y a des centaines de salariés dans les services d'hospitalisation concernés par les cycles en 12 heures.

Quel bilan tirez-vous après 18 mois de fonctionnement ?
Le meilleur indicateur du succès de l'opération, c'est qu'on est quasiment au plein emploi. Alors qu'en 2023, il y avait des dizaines de postes de soignants vacants, il manque aujourd'hui moins de dix infirmiers, surtout sur le secteur Est, où cela a toujours été plus difficile.

Le projet d'établissement 2024-2028 a donné lieu à d'autres progrès en matière de politique sociale. Vous avez beaucoup travaillé sur l'attractivité : reprise de l'ancienneté, places en crèche, salle de sport, primes à l'embauche, repas self à moins de 3 €. Même un escape game pour les nouveaux arrivants !
Oui, on a fait évoluer la réunion de présentation fastidieuse en 1 h 30 d'activité et de rencontres interservices. Il y en a 3 fois par an, avec 30 à 50 nouveaux salariés.

Depuis le pôle administratif du site de Saint-Georges, le directeur du CPA pilote une « ville dans la ville » avec de nombreuses unités réparties dans un parc de près de 80 hectares.

Comment mesurez-vous la qualité de vie au travail que le CPA valorise aujourd'hui ?

Outre des enquêtes sur des points particuliers comme l'organisation du temps de travail, on mène tous les deux ans une grosse enquête appelée « météo sociale ».

Pour mener à bien tous ces changements, le dialogue fait partie de votre ADN…

Il ne s'agit pas que la direction soit toute seule à décider. Le dialogue est important avec les représentants du personnel et les organisations syndicales pour avancer en co-construction sur les plans organisationnels, juridiques… L'expérimentation est essentielle avant d'aboutir à un accord pérenne. Le volontariat et les possibilités d'évolution des dispositifs sont également importants.

Vous avez aussi mis l'accent sur le développement du pouvoir d'agir. Qu'est-ce à dire ?

Pour le personnel, c'est donner la possibilité d'expérimenter, de s'exprimer, de proposer et d'influer sur sa vie professionnelle. Pour les patients, c'est par exemple l'organisation des Orsac'iades, des tournois sportifs entre établissements qui ont réuni 700 participants en 2024. C'est aussi organiser le soin au-delà de la technique, en travaillant avec le patient sur tout ce qui concourt à son rétablissement ; permettre qu'il en soit acteur, avec l'aide du dispositif de réhabilitation psychosociale (DSRPS).

On développe aussi l'intervention de patients-experts et de pair-aidants, avec des anciens patients qui sont associés à des projets en apportant leur point de vue d'anciens malades.

Quelles autres idées avez-vous contribué à développer ?

Quand je suis arrivé, j'ai mis en place les réunions de concertation pluriprofessionnelle (RCP) pour échanger ensemble sur des cas complexes. C'est une idée qui m'est venue en suivant ma femme (*décédée d'un cancer quelques mois avant son installation à Bourg-en-Bresse - NDLR*) qui était suivie en oncologie à Toulouse. Toute l'équipe se concertait, alors qu'en psychiatrie, c'est très cloisonné.

Autour du concept d' « aller vers », un des grands axes que nous privilégions maintenant tourne autour de la généralisation de l'hôpital de jour et du rôle des équipes mobiles. Dans le cadre de la réforme du système d'accès aux soins (SAS), on milite pour la mobilisation de nos équipes mobiles lors d'urgences, avec à terme une intégration des infirmiers psychiatriques à la régulation du Samu. Toujours en matière d'innovation ces dernières années, je suis aussi très heureux de l'Unité de soin et d'orientation (USEO) que le docteur Bardina a mise en place, tout comme son centre de thérapie brève, unique en France par la diversité de l'offre de prestations proposées, un programme à la carte sur douze semaines. Enfin, il faut souligner l'installation d'un appareil neurologique très rare, le Deep TMS, qui a de très bons résultats sur les dépressions sévères, les TOC (troubles obsessionnels compulsifs) ou les problèmes d'addiction.

> « L'engagement et le dialogue m'ont guidé

Parmi d'autres projets menés au CPA, le projet artistique NoMad vous tient à cœur.

Cela fait partie du dispositif national Culture & Santé, qui contribue à ouvrir les patients à la culture et fait évoluer le regard de la psychiatrie. On a rajouté au budget de l'ARS (Agence régionale de santé), notamment grâce à des mécènes. 1 600 personnes ont participé à des ateliers de danse, musique, écriture…, ouverts à tous, patients et public extérieur. Pour les arts plastiques, on a publié un catalogue des œuvres réalisées, qui constitue l'artothèque. Chaque salarié peut les emprunter pour décorer les murs de son service. Il y a aussi des créations installées dans le parc, comme celles intitulées Nuées ou le Labyrinthe périscopique.

Qu'avez-vous envie de laisser comme héritage en termes de valeurs ?

Pour moi, l'engagement est quelque chose de déterminant dans notre métier. Nous sommes amenés à être au contact de patients aux problématiques très variées, avec des situations complexes à gérer de jour comme de nuit, de multiples partenariats, la justice, les forces de l'ordre… La philosophie que j'ai souvent mise en avant, c'est l'esprit de service. On est « au service de » ; les services supports au service des professionnels, les soignants au service des patients.

La retraite se profile pour après l'été. Quelle page avez-vous envie d'écrire sur le plan personnel ?

Je vais peut-être reprendre des activités que j'ai laissées de côté. J'ai été comédien dans ma jeunesse puis je suis aussi passé par le compagnonnage en menuiserie-ébénisterie. Tout cela, bien avant de passer le master qui m'a ouvert les portes de la direction d'hôpitaux. Car en fait, je suis un autodidacte (*pas même le bac ! NDLR*), j'ai passé mes diplômes via la voie de la validation des acquis par l'expérience, à l'âge de 39 ans (*en sortant major de sa promotion - NDLR*).

Pour la page qui va s'ouvrir à moi, je ne suis pas inquiet car je ne suis pas en peine de centres d'intérêt. Je vais souvent dans les Pyrénées, j'aime randonner mais j'ai aussi des attaches en Bretagne et je suis passionné de voile, j'ai d'ailleurs été moniteur… Non, vraiment je ne devrais pas m'ennuyer ! ■

VALENTIN HOUZET

Le tisseur de liens

PAR GAËLLE LANIER

À 34 ans, le directeur de la Marpa* Les Fritillaires de Saint-Martin-du-Fresne, ouverte en octobre dernier, a déjà un riche parcours professionnel où jeunesse et public âgé se sont mêlés. Il entretient, avec énergie, cette mixité dans la structure qu'il gère aujourd'hui.

Ne lui dites pas qu'il est jeune. Le qualificatif l'irrite. Même si, à la tête d'une Marpa, il doit souvent l'entendre. Valentin Houzet s'en défend. « *Les résidents ne me le disent plus. Et puis j'ai même découvert mes premiers cheveux blancs !* » argue-t-il en rigolant. Le nouveau directeur de la Marpa Les Fritillaires s'est emparé avec conviction et enthousiasme de sa nouvelle mission. Avec des atouts forts.

Il joue d'abord « à domicile ». Né à Nantua, il est arrivé dans la commune à l'âge de 9 ans. Il compte encore ici beaucoup d'amis et de proches et entretient un lien fort avec le club de football local, l'ESMCV, l'Entente Saint-Martin/Maillat/La Combe du Val. Il y a joué minot et y reste encore très actif comme coordinateur sportif et éducatif. Il a même remis en marche une école du foot. Valentin Houzet a également construit, depuis la fin de ses études, un parcours professionnel atypique et varié, qui le guide aujourd'hui dans ses choix et son envie d'accompagner et de mixer les publics à la Marpa.

ÉDUCATEUR ET MANDATAIRE JUDICIAIRE

Après des études en sciences politiques, puis dans les métiers de l'éducation et de l'enseignement « *pour retrouver du sens* », il enchaîne à Lyon plusieurs postes d'encadrement et d'éducateurs auprès de la jeunesse. De retour à Nantua, il l'intègre l'ATMP01** et devient mandataire judiciaire. Il s'occupe notamment de personnes âgées, en structure, sous mesure de protection pendant trois ans. « *J'adore travailler avec les personnes âgées et les enfants. Je ne suis plus formateur, je ne suis plus mandataire et ce qui m'anime aujourd'hui, c'est d'être au cœur d'une structure. Je me sens à ma place. Ici, l'idée est de créer du lien, avant tout. Il y a, à mes côtés, une équipe de salariés dans la même dynamique et vingt bénévoles, des gens sur qui je peux vraiment m'appuyer.* »

Au mois de juin, 17 résidents sur les 24 places disponibles avaient déjà rejoint la Marpa. « *Ils sont ici chez eux. On prend le temps de les accueillir* », insiste le directeur, qui ouvre le plus possible la Marpa au monde extérieur. Des liens se nouent avec les associations, avec les enfants des structures du village qui viennent le mercredi. « *Chaque semaine, des habitants participent aux animations et aux repas. Ici, on est un village au cœur du village.* »

* Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie
** Association tutélaire des majeurs protégés de l'Ain

> Je me sens à ma place

Bio

- **Originaire de Nantua, il est arrivé à Saint-Martin-du-Fresne à l'âge de 9 ans.**
- **34 ans, un enfant.**
- **Directeur de la Marpa Les Fritillaires à Saint-Martin-du-Fresne depuis septembre 2024.**
- **Études en sciences politiques puis dans les métiers de l'éducation et de l'enseignement.**
- **Un parcours professionnel dans différents postes d'éducateurs et de formateurs auprès de la jeunesse à Lyon et dans l'Ain (formateur à l'École de la 2e chance à Oyonnax) et mandataire pour l'association ATMP01 à Nantua.**
- **Coordinateur sportif et éducatif au sein du club de football l'ESMCV (Saint-Martin/Maillat/La Combe du Val), le club de son enfance.**

Loi Z
Pourquoi ç

ZAN pour Zéro artificialisation nette : un acronyme qui induit des sueurs froides pour de nombreux élus et acteurs du secteur de l'habitat. Au-delà de la nécessaire évolution de la consommation de foncier, c'est une méthode jugée trop rigide et inadaptée aux territoires qui fait grincer des dents. Alors, comment conjuguer préservation de l'environnement et développement ?

Un « *pavé dans la mare pour infléchir de façon assez dure le modèle de développement de nos territoires* ». C'est ainsi que Jean-Yves Flochon décrit la loi ZAN, regrettant le passage d'un urbanisme aux mains des communes à une vision centralisée. Ali Benmedjahed le rejoint, insistant sur la connaissance du territoire des élus : « *une loi générale n'est pas adaptée à chaque territoire* ». Baptiste Meyronneinc rappelle que 50 % de la consommation de terrain concerne des opérations de moins de 8 logements, d'où la nécessité de nuancer l'application de ces quotas. Les spécificités des espaces ruraux, urbains et les métropoles aux rythmes de développement différents doivent être prises en compte.

UN CONSENSUS

Les critiques ne remettent pas en cause les objectifs de la loi. « *On parlait déjà de sobriété foncière avec la loi ALUR, le Grenelle 1 et 2…* », rappelle Ali Benmedjahed. Jean-Yves Flochon insiste sur la préoccupation des maires de gérer leur territoire en préservant l'avenir, y compris hors des zones urbaines. Il cite l'exemple de Ceyzériat, passée de 1 500 à 3 300 habitants en 50 ans. « *Cette vision de la France des lotissements doit faire partie du passé. Les maires sont assez d'accord pour mieux gérer, mieux densifier.* » Ali Benmedjahed continue : « *En tant que bailleur, nous devons construire de nouveaux modèles où la qualité de vie est au centre des réalisations.* »

Industriels et artisans sont aussi concernés par cette prise de conscience pour un développement plus cohérent et adapté à l'environnement. Baptiste Meyronneinc signale les guides de bonne pratique pour l'aménagement de zones industrielles ou artisanales avec une meilleure insertion paysagère. Il rappelle l'exemple du Parc industriel de la plaine de l'Ain, décrié les premiers temps, mais dont les secteurs laissés à l'environnement sont désormais des refuges pour la Ligue de protection des oiseaux. Ces réussites ont en commun d'intégrer le volet environnemental et paysager dès le départ.

« Au-delà de l'entrée urbanistique, la loi ZAN est un vrai sujet socio-économique. Elle a eu le mérite de mettre le sujet sur la table et que tout le monde s'en saisisse pour trouver des solutions locales et adaptées. Nous aurions de toute façon été confrontés aux questions de l'eau, de la désimperméabilisation… »

BAPTISTE MEYRONNEINC
DIRECTEUR DU CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT)

« Nous mettons parfois en opposition le développement socio-économique et la loi ZAN. En réalité, il faut trouver la solution pour travailler sur tous ces éléments à la fois. On sait le faire, on le fait déjà et je pense qu'on va s'améliorer. »

ALI BENMEDJAHED
CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT À LA SEMCODA

le 20/06/ 2025

PODCAST

Écouter la table ronde intégrale sur interaction01.info

ZAN

ça coince ?

« Nous sommes dans un département avec un potentiel, un avenir et des besoins de développement qu'il va falloir partager. Le département est très varié, très divers. On ne peut pas appliquer la même méthode partout. Laissons de la souplesse et une capacité d'adaptation en fonction des réalités locales différentes. »

JEAN-YVES FLOCHON
MAIRE DE CEYZÉRIAT ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE L'AIN

Pour quoi faire ?

25 000 hectares artificialisés par an ou l'équivalent d'un département consommé tous les 10 ans : voilà les chiffres qui ont amené à changer de paradigme sur la consommation foncière. Jusqu'aux années 50, les villes restaient contenues dans une enveloppe urbaine, ceinturée de terres agricoles, forestières, naturelles. Tout change avec l'explosion de la consommation foncière portée par l'énergie bon marché, le développement de l'automobile et le rêve de la maison individuelle.
« *Depuis 1981, il y a une décorrélation entre la croissance démographique (+19 %) et celle de l'artificialisation (+70 %)* », note Ali Benmedjahed. Cette consommation, liée au développement du logement et du foncier économique est souvent survenue au détriment de terres agricoles, conduisant à une dégradation de la qualité des sols. La prise de conscience tardive de la nécessité d'agir s'est faite autour des valeurs écosystémiques des sols, de leur importance pour le ruissellement de l'eau, du stockage du CO_2 ou encore de l'érosion de la biodiversité.

QUE DIT LA LOI ?

La loi ZAN est pensée en deux parties : une réduction de la consommation foncière de 50 % jusqu'en 2035 puis la zéro artificialisation nette pour 2050. « *On parle de deux choses : la réduction de la consommation d'espace et l'artificialisation nette qui signifie l'altération durable de la fonction d'un sol* », précise Baptiste Meyronneinc. « *La loi impose que si l'on consomme une terre et dégrade sa valeur, il faille renaturer dans la même proportion.* »
Face aux levées de boucliers, la loi TRACE (Trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus) a replacé ces derniers au centre de la réflexion.

Vers une raréfaction du foncier ?

La loi ZAN ne risque-t-elle pas de conduire à une raréfaction du foncier à moyen terme ? « *Si les prix ne sont pas encadrés, ils vont s'envoler, les bailleurs seront dans l'incapacité d'acquérir ce foncier, ce qui signifie moins de logements* », alerte Ali Benmedjahed. Baptiste Meyronneinc tempère ces propos, parlant d'une raréfaction du foncier « *pratique et facilement urbanisable* », mais évoquant le retour d'un foncier mis de côté comme les friches. Il reconnaît que « *si la question du coût n'est pas maîtrisée, ce sera compliqué pour tout le monde de trouver du foncier disponible. À partir du moment où l'on vient aider à développer ou remettre dans le jeu du foncier qui était de côté, nous aurons de nouvelles ressources à disposition.* »

Des questions **en suspens**

L'un des principaux enjeux créés par la loi ZAN est financier. « *Réhabiliter, travailler sur des friches, végétaliser, ce n'est pas le même coût. S'il est trop important, le projet ne sort plus. Un équilibre économique est nécessaire entre le développement et la non-artificialisation* », résume Ali Benmedjahed. L'appui des collectivités est indispensable. Ainsi, le projet de renaturation de l'ancien foyer de Geilles à Oyonnax mené par la Semcoda a été soutenu par le fonds friches. « *Il faut mobiliser ces dispositifs pour monter des opérations exemplaires qui donnent le ton* », pense Baptiste Meyronneinc.

Il poursuit en expliquant l'intérêt de raisonner en coût global, intégrant démolition, recyclage, production des matériaux et la valeur des espaces naturels… « *Comment donner une valeur aux aménités environnementales ? Si un jardin arboré en cœur de village devient espace naturel non constructible, il peut avoir une valeur monétaire, car il apporte un îlot de fraîcheur.* »

CHANGER DE POINT DE VUE

« *L'artificialisation est un sujet important, car nous devons à nos familles d'évoluer dans des cadres de vie respectueux* », affirme Jean-Yves Flochon. Pour lui, il est essentiel de ne pas se focaliser uniquement sur le bâti, mais de prendre aussi en compte les aménagements et l'espace urbain. « *Il faut passer d'une logique quantitative à une logique qualitative* », explique Baptiste Meyronneinc qui prône une approche par le paysage. « *Elle réfléchit à une stratégie foncière différemment en valorisant les qualités des silhouettes de villages, des entrées de ville…* » Il évoque la communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, récemment lauréate d'un appel à projets « plan paysages » financé par le ministère de la Transition écologique, qui va réfléchir à ces questions.

Sur ces points, accompagner les communes est indispensable. « *Il y a tout un panel de structures, une ingénierie locale pour aider les communes à réfléchir au développement futur. Il faut que les élus s'en saisissent pour faire valoir leur connaissance du terrain et qu'on puisse les outiller.* »

Un nouveau modèle pour la ville de demain

« *80 % de la ville de 2050 est bâtie : on va devoir travailler avec ce qui est déjà là* », tranche Baptiste Meyronneinc. Il faudrait apprendre à densifier de manière adaptée, à requalifier, transformer… Pour cela, il est crucial de mieux repérer et connaître les espaces consommés pour déterminer leur capacité de transformation. « *On ne va pas construire des bâtiments R+5 dans un village, mais on peut surélever une maison d'un étage ou aménager les combles d'une ferme.* »

Jean-Yves Flochon le rejoint, insistant sur l'équilibre entre les territoires avec des projets d'ampleur portés par les plus grandes villes et un soutien aux zones rurales. « *Il faut redonner vie aux villages qui ont un potentiel de réaménagement, de développement en s'occupant de leur bâti ancien pour redonner de l'air à l'ensemble et ne pas tout concentrer, densifier, dans les centres-villes.* » Un souhait d'autant plus d'actualité que, depuis le Covid, urbanistes et sociologues relèvent un regain d'intérêt pour les campagnes et le bâti vacant des centres-bourgs.

Démystifier la densification

« *On a tendance à imaginer que ça va être invivable, mais on peut avoir 25 logements par hectare dans un petit village si la densité est bien pensée et associée à des espaces végétalisés* », explique Baptiste Meyronneinc.

Ali Benmedjahed rappelle que tout le monde a conscience du besoin de densifier. Mais ceci doit se faire de manière raisonnée pour éviter d'éventuels conflits de voisinage et ne pas créer « *la ville à la campagne* ». Jean-Yves Flochon abonde dans ce sens. « *L'unité urbaine de Bourg aura du mal à mobiliser des surfaces importantes pour l'urbanisation future. Elle aura les moyens de construire avec des niveaux différents du passé : R+2, R+3 voire R+4. On ne peut pas imposer ça aux communes plus éloignées.* » De son côté, Baptiste Meyronneinc cite l'exemple de l'îlot Bouvard, à Ceyzériat, une friche réhabilitée et très appréciée. « *Quand on demande le nombre d'habitants à l'hectare, tout le monde donne un chiffre plus bas !* »

Cette table ronde sera disponible en podcast le 20/06/2025 sur www.interaction01.info

ANIMATION ISABELLE BERGER, CHRISTOPHE MILAZZO
SYNTHÈSE CHRISTOPHE MILAZZO
RÉALISATION RCF MAUREEN MATRINGHEN
PHOTOS GUILLAUME CATHALA

FOCUS

Quelle aide alimentaire dans l'Ain ?

Plusieurs acteurs, institutionnels ou associatifs, proposent une aide alimentaire sur le territoire. Pour certains, il s'agit de leur principale activité, pour d'autres, cela vient en complément de leur action d'insertion et/ou de solidarité. De nombreux acteurs se fournissent auprès de la Banque alimentaire. L'aide alimentaire a beaucoup évolué ces dernières années. La crise sanitaire a mis en évidence une nouvelle typologie de bénéficiaires, public hétérogène incluant travailleurs pauvres, étudiants, retraités ou familles monoparentales.

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN

- Fait partie des **79 entités** du pays.
- Distribue des denrées à **70 associations** habilitées par la Région.
- **1 200 tonnes** de denrées distribuées en 2024.
- Environ **14 000 bénéficiaires** aindinois *(x 2 par rapport à 2019)*.
- Traite **5 tonnes** de denrées chaque jour.

Les denrées proviennent de :

40 % dons de plates-formes agroalimentaires

10 % subventions de l'État et l'UE (Union européenne)

11 % collecte nationale

26 % ramasses quotidiennes auprès de 50 magasins locaux

5 % achats locaux ou nationaux

8 % inter Banques alimentaires AURA (Auvergne-Rhône-Alpes)

QUELS TYPES D'AIDES ?

Les structures proposant une aide alimentaire le font sous forme de :

Colis (74 %)
45 000 personnes en ont bénéficié. Plus d'un million de repas ont été distribués en 2020.

Aide financière (42 %)
5 500 ménages bénéficiaires.

Repas en restauration collective (24 %) en centres fixes ou camions itinérants
Le restaurant solidaire Tremplin à Bourg-en-Bresse alimente les publics du CHRS* et des 3 centres d'hébergement hivernaux, il est accessible aux salariés en insertion et prépare 4 à 500 repas par jour.

Autre
Ateliers cuisine, glanages d'invendus, jardins partagés, épiceries sociales (à Bourg-en-Bresse, Trévoux, Prévessin, Saint-Laurent-sur-Saône, Poncin).

QUI (RE)DISTRIBUE L'AIDE ?

Les têtes de réseau
4 associations qui agissent prioritairement

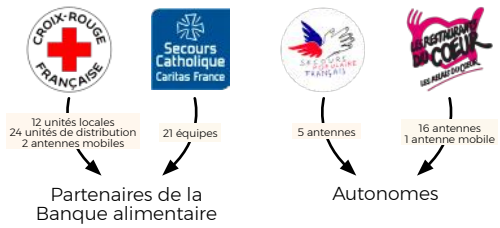

Restos du cœur
700 bénévoles, plus de 10 000 personnes accueillies chaque année et 1,3 million de repas distribués.
Au delà de l'aide alimentaire, les Restos du cœur de l'Ain proposent un accompagnement personnalisé et une écoute attentive, mènent un soutien en matière d'accès au logement, à l'emploi et à l'éducation et proposent des ateliers et des activités culturelles favorisant l'inclusion sociale.

Les autres acteurs

- Une dizaine de centres communaux d'action sociale (CCAS) se fournit à la Banque alimentaire.
  Le CCAS de Bourg-en-Bresse est ainsi fortement investi dans le domaine de l'alimentation. Il fournit des « chèques alimentaires personnalisés » et pilote une démarche de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire.

- Les acteurs de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et de l'hébergement (Alfa3a, Tremplin, ADSEA, maraudes, accueils de jour, CHRS…) peuvent délivrer des prestations de restauration collective ou des colis d'urgence.
  Ex : l'accueil de jour le Regain, la résidence La Bretouze à Oyonnax, le DHUDA** de Bourg-en-Bresse, les résidences d'accueil de demandeurs d'asile à Hauteville, Culoz et Bellignat.
  Les 7 accueils de jour de l'Ain proposent des colis alimentaires et pour certains des petits déjeuners, de l'alimentation pour bébé et des repas.

La Banque alimentaire intervient aussi en matière d'accompagnement social auprès des personnes en situation de précarité (sensibilisation à la saisonnalité, à l'équilibre et la qualité d'alimentation, aux facteurs de diabète ou d'obésité…). Elle mène des ateliers cuisine et des actions d'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires.

* centre d'hébergement et de réinsertion sociale
** dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile

En bref

Semaine des pensions de famille

Alfa3a a célébré cette année encore la Semaine nationale des pensions de famille. Du 19 au 23 mai, partenaires, élus, collaborateurs et habitants étaient invités à des temps forts sur la thématique de l'écoresponsabilité dans chacun des établissements de l'association, destinés à des personnes dont le parcours de vie et les difficultés sociales ou psychologiques rendent impossible l'accès à un logement ordinaire.
La pension de famille Gabriel Rosset (Ambérieu-en-Bugey) clôturait la série avec la visite de Chantal Mauchet, préfète de l'Ain, Clotilde Fournier, vice-présidente du Département, et Daniel Fabre, maire de la commune. Un parcours écoresponsable (créé pour l'occasion par les résidents et professionnels) leur faisait découvrir ce lieu de vie et leurs projets collectifs. Pour terminer, les participants ont pu goûter à un buffet « zéro déchet » réalisé par les hôtes et résidents, accompagnés en musique par une association partenaire.

Jardin partagé, fabrication de meubles en palettes... le parcours amenait les visiteurs à découvrir comment les résidents s'impliquent pour aménager leur lieu de vie.

Nouvel EHPAD à Péronnas

Le 17 mai, la résidence L'Orée de Seillon a été officiellement inaugurée en présence de nombreux partenaires, élus, familles et résidents. Fruit du regroupement des EHPAD Bon Repos et Seillon Repos, ce projet d'envergure porté par l'association Le Bon Repos, avec le soutien de la SEMCODA, de l'Union Repos Restauration et de multiples financeurs, incarne un véritable renouveau. Après plus de dix ans de réflexion et sept années de travail, cette opération d'envergure (187 lits, près de 18 millions d'euros investis) permet désormais d'offrir un cadre plus adapté et plus fonctionnel. « *Malgré les embûches, c'est une fierté pour la commune de voir ce projet aboutir au service de nos aînés* », a souligné Christian Millet, président de l'association Le Bon Repos. L'après-midi festif a rassemblé plus de cent familles autour d'animations adaptées et d'un goûter convivial.

Grand Bourg Habitat

Relogement collectif

À la suite d'une étude diagnostique révélant des fragilités structurelles au niveau des coursives, Grand Bourg Habitat avait annoncé l'évacuation du 2-4 rue Antoine de Saint-Exupéry à Bourg-en-Bresse. Bien que le bâtiment ne présentât pas de danger imminent, l'association s'engageait alors à procéder à sécuriser le bâtiment et reloger rapidement ses 42 foyers.
Fin mars, les 75 locataires étaient relogés. Outre ses propres logements vacants, Grand Bourg Habitat a pu s'appuyer sur la Préfecture de l'Ain et ses partenaires (Semcoda, Tremplin, Ville de Bourg-en-Bresse). L'association se félicite d'avoir réussi à apporter une réponse efficace et rapide, sans négliger l'accompagnement social, comme en témoigne Géraldine Rigaudier, responsable communication : « *la réactivité de nos services techniques et sociaux a permis que les locataires retrouvent un chez eux correspondant, pour la majorité, à leurs demandes en termes de surface, de loyer et de localisation. Pour les autres, une aide temporaire leur donne le temps de (re) trouver chaussure à leur pied* ».

Suite à l'arrêté de mise en sécurité ordinaire publié par la Ville de Bourg-en-Bresse le 10 janvier, Grand Bourg Habitat a évacué le bâtiment puis condamné tous les accès pour éviter tout risque de visite ou de squat.

Dynacité

Empreintes indélébiles

Deux ans après le lancement de la réhabilitation, la boucle est bouclée pour les immeubles du 32 rue du Dépôt à Ambérieu-en-Bugey. Le 14 mai, Dynacité et ses partenaires invitaient les habitants à une inauguration festive, entre discours officiels et animations participatives. Un artiste guidait un groupe de jeunes du quartier à la création d'une frise en béton armé de 6 mètres, sur laquelle les habitants ont apposé leur empreinte. En clôture, la surprise d'un spectacle qui impliquait dix locataires et une compagnie de danse locale a plongé le parc dans le silence. Sous les yeux admiratifs des habitants, la danseuse Emilie Harache a dansé à la verticale, suspendue en rappel sur la façade du nouvel immeuble. Dans la lumière du soir, les ombres glissaient sur les murs colorés, laissant peut-être une empreinte invisible dans les mémoires.

Les garages ont été remplacés par un parking à l'avant de l'immeuble et des arbres plantés dans le parc, rendant l'espace extérieur plus agréable et sécurisé.

mon parcours à moi

De l'usine à la fédération ADMR

La curiosité, la volonté de toujours s'investir dans son travail et la faculté d'adaptation ont guidé le parcours de Brigitte Cuvelier, qui souligne aujourd'hui : « J'ai un métier où on ne peut que s'épanouir ».

ITINÉRAIRE

Les années 1985-1995
Premier emploi

Après un bac de technicienne commerciale, la vie professionnelle de Brigitte Cuvelier débute dans l'atelier d'impression d'une usine de plasturgie à Pont-d'Ain, où elle reste six ans, jusqu'à sa maternité.

1997-2015
Le retour à l'impression

Au sortir de son congé parental, après une expérience peu concluante dans la vente, elle repostule à son premier poste et le réintègre sans tarder. En 2007, licenciée économique suite au rachat de l'entreprise par un groupe, elle entre dans un autre atelier d'impression, non plus sur plastique mais sur carton d'emballage.

2014-2015
Le tournant

Un problème de santé l'oblige à cesser le travail. Pas du genre inactive, durant son arrêt pour maladie professionnelle qui sera suivi d'un licenciement pour inaptitude, Brigitte Cuvelier s'engage dans le bénévolat, à l'ADMR de Saint-Maurice-de-Gourdans. « *Un bilan de compétences ne m'orientait pas du tout vers le social,* reconnaît-elle. *Mais j'ai pris plaisir au relationnel avec les personnes.* »

2015-2017
Du bénévolat au salariat

Accompagnée par Cap Emploi, elle retourne alors sur les bancs de l'école pour se professionnaliser dans sa nouvelle activité, en passant un BTS SP3S* en alternance. « *J'ai eu mon diplôme en juin 2017, le 1er août j'entrais à la fédération ADMR de l'Ain.* »

De 2017 à aujourd'hui

Accompagnante de proximité, elle apporte aide et appui administratif aux associations ADMR locales, à l'organisation du travail, aux salariés et bénévoles… « *Je suis un peu le "pompier" de service : les associations m'appellent souvent quand elles ont un problème. C'est un rôle très polyvalent. Il faut être à l'écoute, savoir s'adapter.* » Curieuse de toujours découvrir, en 2019, elle a ajouté aux multiples cordes de l'arc de son nouvel et épanouissant métier le rôle d'animatrice/préventrice, pour lequel elle s'est formée sur deux ans.

* Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Égalité des chances

1er Télémaque aindinois

Dans le cadre de son déploiement national, Télémaque cherchait un partenaire sur le bassin oyonnaxien. Orienté par la Cité éducative, le centre social Jacques Prévert de Bellignat a été retenu pour porter la première antenne de l'Ain. Ce programme de mentorat a pour objectif de favoriser l'égalité des chances. Il est destiné aux collégiens boursiers ou résidant en quartier prioritaire ayant de bons résultats.
Après un an de préparation, dix élèves de 5e des collèges Ampère et Lumière ont été sélectionnés. En janvier et février, des mentors aux profils variés – chef d'entreprise, éducatrice spécialisée, journaliste, comptable, paysan retraité… – ont été formés. « *Les parcours sont variés, mais tous partagent un même engagement auprès de la jeunesse* », souligne Ruud Hartmanns, directeur du centre social. Le lancement officiel a eu lieu le 24 février, en présence de la maire et des chefs d'établissement.

Environ une fois par mois, mentor et filleul font une sortie afin d'ouvrir l'horizon du jeune, développer sa confiance, échanger et élargir l'univers des possibles de leur orientation.

Égalité professionnelle

FETE égalitaire

De l'EHPAD à la scierie, en passant par l'industrie ou le numérique, huit entreprises de l'Ain ont été accompagnées par l'association FETE* pour mieux répondre à leurs obligations en matière d'égalité professionnelle. Huit binômes paritaires (salariée et direction) ont participé de septembre à mai à des temps collectifs et individuels pour analyser leurs données, croiser les expériences terrain, partager des temps d'échanges et bonnes pratiques, et construire un plan d'actions concrètes et adaptées à leur réalité.
Gratuit pour les participants (financé à 100 % par la DREETS** et le FSE***), ce dispositif a convaincu, puisque la DDETS**** de l'Ain, qui le porte, aimerait la reconduire.

* Femmes Égalité Emploi https://fr-fr.facebook.com/FETE.Egapro/
** Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
*** Fonds social européen
**** Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Une quarantaine de personnes était présente à la réunion de présentation du projet d'accompagnement, en septembre 2024.

En bref

LAEP grandeur nature

Le LAEP* Bulles de soie a ouvert sa quatrième antenne 100 % en extérieur, pionnière dans l'Ain. Dans le parc de l'EHPAD de Pont-d'Ain mis à disposition gracieusement, avec l'aide de dix collégiens, l'espace naturel a été aménagé (cabanes, sentier sensoriel, jeux…). Le Cocon (camion itinérant) assure leur confort en faisant office d'espace de change, toilettes sèches et refuge avec boissons chaudes. Le bouche-à-oreille fait le succès du LAEP auprès des familles qui, malgré quelques craintes initiales, se réjouissent de participer aux sessions chaque mardi et un samedi par mois. Qu'il pleuve ou qu'il neige ? Oui ! Hors alerte météo, en combinaisons et bottes, rien ne les arrête.

* Lieu d'accueil enfants parents

Le LAEP a été inauguré le 22 avril dans le parc de l'EHPAD La Catherinette.
Source Facebook @centre.social.le.cocon.01

Regard neuf sur la vieillesse

Mains au travail, portraits croisés de personnes âgées et d'enfants, mots picorés, souvenirs partagés, pochettes en tissus multicolores… En avril-mai, la résidence autonomie Les Mousserons à Val-Revermont a accueilli l'exposition « Mémoire du geste »* réalisée par les résidents avec une couturière, une biographe et une photographe. L'exposition a vocation à être accueillie dans les structures sociales.

* Voir Interaction n° 121, p. 4.

https://memoiredugeste.wixsite.com/ain01. Contact : 06 52 43 61 04

inter 123 -action
LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
JUIN 2025

REPORTAGE

Le Jard'Ain à Bourg-en-Bresse
Cultivons le lien social

CAHIER
PARTENAIRES

SOMMAIRE

CAHIER PARTENAIRES

22 | 23

Grand Bourg Habitat
LE QUARTIER DES VENNES POURSUIT SA MUE

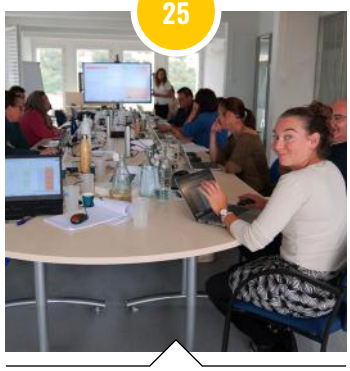

25

Orsac
ACCÉLÉRER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

26 | 27

Département de l'Ain
LE PARI D'UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

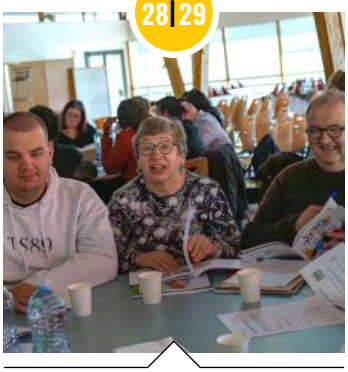

28 | 29

Adapei de l'Ain
CONSEILS DE LA VIE SOCIALE

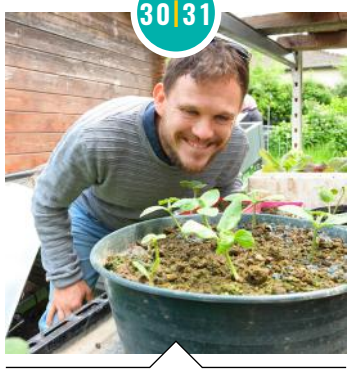

30 | 31

Reportage
LE JARD'AIN À BOURG-EN-BRESSE

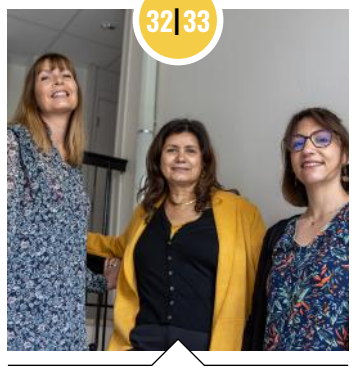

32 | 33

Semcoda
DES ATOUTS DE PROXIMITÉ

34 | 35

Udaf de l'Ain
LIRE ENSEMBLE POUR CRÉER DU VIVRE ENSEMBLE

36 | 37

Fédération ADMR de l'Ain
LE PRÉSIDENT DE L'ADMR DE L'AIN ÉLU VICE-PRÉSIDENT NATIONAL

38 | 39

Alfa3a
PORTES OUVERTES SUR LA CITÉ

Les Papillons
Libérer la parole

Depuis 2018, l'association Les Papillons installe des boîtes aux lettres dans les écoles destinées à recueillir des messages écrits par des enfants victimes de violence ou de harcèlement. Retour d'expérience de quelques structures.

PAR **PASCALINE TERELLI**

> Écouter les enfants qui se sentent victimes.

Les boîtes aux lettres Les Papillons sont à la disposition des enfants, installées à leur hauteur dans une zone facile d'accès tout en étant discrètes.

« *Personne ne me parle à l'école* », « *on me bouscule dans les couloirs* », « *il m'a dit des insultes* », etc. Comme des bouteilles à la mer, les mots trouvés dans les boîtes aux lettres Papillons sont écrits pour être lus. Et ils le sont.

L'association, fondée en 2018 par Laurent Boyet*, s'est donnée comme but de libérer la parole à travers des boîtes aux lettres déployées dans les écoles et les clubs de sport. « *Cela permet aux enfants*, explique-t-il, *de s'exprimer librement sur les violences qu'ils subissent, donnant ainsi l'alerte et permettant une intervention rapide et appropriée.* » Une personne "ressource" au sein de la structure récupère les courriers déposés, deux fois par semaine, et les adresse au pôle d'analyse des courriers Papillons. Les témoignages récoltés sont examinés par des psychologues pour détecter les signaux de maltraitance. Cela peut conduire à signaler une information dite préoccupante**, voire à aviser directement le procureur de la République du tribunal judiciaire compétent.

Dans l'Ain, quelques boîtes aux lettres des Papillons ont trouvé leur place. Pour Maxime Boyer, président du club Plaine de l'Ain Escalade, entré dernièrement dans le dispositif, « *c'est une belle opportunité que nous donnons aux 200 jeunes de 6 à 18 ans qui fréquentent la salle de s'exprimer* ». Grégoire Chassé, directeur de l'école Saint-Joseph de Montmerle-sur-Saône, en relève le contenu depuis 18 mois. Même si cela s'ajoute à ses 1 001 tâches à gérer, il trouve cela utile pour « *désamorcer les tensions, rassurer les enfants et expliquer à ceux qui peuvent être incriminés ce qui se fait ou pas* ». La plupart du temps, fort heureusement, il s'agit de bisbilles, rarement de harcèlement caractérisé, mais « *en recevant l'enfant qui a écrit, il se sent écouté* », ce qui n'entame pas sa confiance dans le fait de parler. Un constat que partage Dominique Viot, maire de Garnerans, où la commune a fait le choix du périscolaire à défaut de l'école, qui s'est dite peu favorable au système. « *Nous n'avons pas eu à faire remonter beaucoup de cas, aucun signalement grave et c'est tant mieux. Mais cela peut être intéressant quand cela reflète un mal-être chez l'enfant ou un problème qui ne relèverait pas du scolaire.* »

Pour autant, une situation grave a été détectée à Vonnas en 2022 grâce à l'une de ces boîtes, une enfant, alors âgée de 10 ans, y ayant confié qu'elle était victime d'agressions sexuelles de la part de son grand-père. Le procès qui s'en est suivi en septembre dernier s'est traduit par une peine de 12 ans de prison. ■

* Auteur de « Tous les frères font comme ça », 2017.
** Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) du département.

Tél. 04 68 81 80 50
contact@associationlespapillons.org
associationlespapillons.org

> « C'est toujours intéressant quand cela reflète un mal-être de l'enfant qui se confie. »

DOMINIQUE VIOT
MAIRE DE GARNERANS

En 2023, 277 boîtes ont été installées en France. 50 000 enfants y ont déposé un message.

Des extensions de salon et la création de terrasse sont en cours, sur l'immeuble rue Montesquieu.

Le quartier des Vennes poursuit sa mue

Dix mois après les premiers coups de pelle, le quartier des Vennes a déjà changé de visage. Les démolitions ont laissé place aux chantiers de construction et les réhabilitations sont en cours. Quant au parc urbain, ouvert fin avril, les enfants s'en emparent avec bonheur.

PAR **GAËLLE LANIER**

L'espace est protégé par un grillage et joue déjà bien son rôle d'écrin de verdure. Depuis fin avril, autour de l'ancienne place Rousseau, un tout nouveau parc urbain a ouvert au public. Les enfants, en ribambelle, se sont déjà emparés de la butte et des toboggans, des balançoires ou de la petite cabane, comme lieu de papotage. Depuis septembre 2024, Grand Bourg Habitat mène un grand chantier de rénovation urbaine dans le quartier des Vennes, en lien avec la Ville de Bourg-en-Bresse. Le projet, réparti en trois îlots, prévoit la démolition de 100 logements – quasiment terminée –, autant de constructions nouvelles et la réhabilitation de 95 logements, le tout dans un esprit de cité-jardin.

Sur place, les pelleteuses, les grues et les camions sont en action, dans ce projet mené en groupement d'entreprises, porté par le groupe Floriot pour la partie construction et Iris, agence de l'entreprise Léon Grosse, spécialisée dans la réhabilitation en site occupé. À Grand Bourg Habitat, les opérations sont suivies par Cécile Darmedru, en collaboration avec ses collègues Julie Delot et Franck Renaud.

DES CHAUFFERIES BOIS DÉDIÉES

Sur l'îlot Beaumarchais, derrière le parc, les réhabilitations des 70 logements de Verlaine et Camus sont visibles : installations des fosses d'ascenseurs extérieures, changement des toitures et des sanitaires, créations de balcons et extensions de séjour… Devant les immeubles, les fondations de 43 logements neufs sont en cours. « *Une chaufferie bois sera créée pour tous les logements, neufs et réhabilités, de cet îlot*, précise Cécile Darmedru. *Il y a une forte ambition d'économie d'énergie et de décarbonation.* »

À l'autre bout du chantier, côté rue Montesquieu, 25 logements sont aussi en cours de réhabilitation.

Entre ces deux extrémités se condensera une zone de pavillons neufs. 42 logements seront livrés à la rentrée 2026 sur l'îlot Rousseau. Ils bénéficieront, eux aussi, d'une chaufferie bois dédiée. « *Pour le confort d'été, en plus de la présence d'espaces végétalisés, des teintes claires ont été choisies pour les tuiles et les peintures*, ajoute Cécile Darmedru. *Ce choix, fait aussi pour la réhabilitation, donnera une harmonie à l'ensemble.* »

La dernière phase de travaux s'attachera à la reconstruction de l'îlot Buffon/Balzac qui accueillait jusqu'à janvier 14 petites maisons avec leurs jardins privatifs. Il n'en reste plus que deux pour accueillir le Café des Vennes, lieu imaginé pour recevoir les habitants pendant le chantier. Ultime témoin de l'histoire d'un quartier qui se réinvente.

> « Un esprit de cité-jardin

QUI ?

GRAND BOURG Habitat

RENOUVELLEMENT URBAIN

L'opération des Vennes

- 100 démolitions, 100 logements reconstruits, 95 logements réhabilités avec un objectif de très haute performance énergétique.
- Un nouveau parc urbain de 8 000 m², construit en partenariat avec la Ville de Bourg-en-Bresse.
- Coût global de l'opération : 30 millions d'euros (Grand Bourg Habitat). Coût du parc urbain : 900 000 euros (Ville de Bourg-en-Bresse).
- Fin des opérations de réhabilitation : printemps 2026.
- Fin des opérations de construction : printemps 2027.

Grand Bourg Habitat
16 avenue Maginot
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 21 20 20
www.grandbourghabitat.fr

POUR GARDER LE CONTACT

Bienvenue au Café des Vennes

La petite maison, installée au cœur des travaux, accueille les habitants. Des permanences sont tenues par les équipes d'Iris, spécialisées dans les opérations de réhabilitation en site occupé.

Même au milieu des engins de chantier, la petite maison est vite repérable. Sur ses façades, de grands panneaux « Café des Vennes » sont apposés. Épargnée – pour l'instant – par la démolition, la maison a été transformée, le temps des travaux, pour accueillir les locataires de Grand Bourg Habitat afin qu'ils puissent trouver des interlocuteurs et poser des questions.

La gestion de cette mission a été confiée aux équipes d'Iris, agence de Léon Grosse, spécialisée dans la réhabilitation en site occupé et rodée à l'exercice. « *Sur tous nos chantiers, nous mettons toujours à disposition une pièce bureau pour les locataires,* explique Maïlys Errard Richard, conductrice de travaux chez Iris. *Nous l'appelons Café Léon. Cette fois, Grand Bourg Habitat nous a demandé d'installer un Café des Vennes. Il permet d'accueillir les habitants et les interventions du centre social des Vennes.* »

UN LIEU DE CALME POUR ÊTRE ÉCOUTÉ

L'espace comprend trois pièces : un espace d'accueil, un petit salon chaleureux et coloré et une pièce au fond où le centre social a installé une exposition d'anciennes photographies, retraçant l'histoire du quartier. Début mai, le lieu avait déjà accueilli 53 personnes. « *Nous avons quelques locataires, mais surtout des habitants qui viennent se renseigner sur ce qui se passe dans le quartier. Le lieu est aussi utile pour les personnes âgées ou celles avec des petits-enfants qui viennent trouver un lieu de calme, de tranquillité pour poser des questions et être écoutés.* » Le Café des Vennes est ouvert le mercredi de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30.

L'équipe d'Iris devant le Café des Vennes : Darone Mesropyan, Maïlys Errard Richard, Marianna Omar et Lucie Pignard.

Nourrir les liens avec la « Grande conversation »

Isabelle Maistre
Présidente de Grand Bourg Habitat

À l'image du Café des Vennes qui maintient le contact avec les locataires, Grand Bourg Habitat réitère cette année la « Grande conversation ». Pendant tout le mois de juin, collaborateurs et administrateurs du bailleur social, mais aussi leurs partenaires, vont venir à la rencontre des locataires dans différents quartiers de Bourg-en-Bresse et dans l'agglomération. Ce principe de « l'aller vers » a pour objectif de susciter des rencontres spontanées, de répondre aux questions, d'écouter les doléances et d'y répondre, de prendre le pouls après des périodes de chantiers. La présidente de Grand Bourg Habitat, Isabelle Maistre, se dit très attachée à ce temps fort qui permet « *de continuer à tisser des liens avec les locataires et de conserver cette présence de proximité. Il est important de passer du temps sur le terrain et de nourrir ce lien de confiance.* »

RÉHABILITATIONS

Deux opérations à Pré Neuf et Alphonse Mas

Le quartier des Vennes n'est pas le seul à faire l'objet d'une opération de réhabilitation d'ampleur en 2025. Les logements des Pré Neuf et d'Alphonse Mas, qui datent des années 60 et 50, vont subir de lourds travaux jusqu'en 2027 et 2028.

« *Au Pré Neuf, une réhabilitation avait été programmée il y a une dizaine d'années, mais elle n'avait pas été validée par la concertation locataire,* explique Thomas Le Gall, directeur général à Grand Bourg Habitat. *Cette fois, il y a une nécessité impérieuse d'intervenir sur ce patrimoine.* » Les travaux, qui vont être menés en site occupé dans 140 logements, reprendront l'isolation extérieure et l'étanchéité (menuiseries, façades et toit-terrasse) ainsi que la rénovation des cuisines, salles de bains et toilettes et la pose de nouvelles portes d'entrée. Ces travaux devraient permettre de faire baisser les charges de 20 % et 30 % l'hiver et apporter un confort d'été avec un bâtiment plus résistant à la chaleur. Le coût de la réhabilitation est de 11 millions d'euros.

L'opération Alphonse Mas concerne 96 logements pour un budget de 15 millions d'euros. Il s'agit cette fois d'une restructuration totale des logements, par tranche de deux allées, qui nécessiteront le relogement temporaire des locataires. Aux travaux de rénovation énergétique et remplacement des sanitaires, s'ajoutent des créations de coursives extérieures, la pose d'ascenseurs, l'ajout de balcons et des réaménagements extérieurs. À terme, 50 % des logements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). « *Nous sommes très axés sur l'habitat sénior,* précise Thomas Le Gall. *Nous reconfigurons ces logements pour que les locataires puissent rester, s'ils le souhaitent, le plus longtemps possible.* »

L'opération Pré Neuf prévoit la réhabilitation de 140 logements.

Différences invisibles

Neuro'Atypik asso

Le 17 mai, le premier Salon des neuroatypies, avec stands d'information, jeux, librairie, animations, débat, a attiré quelque 400 visiteurs, à Guéreins. « *C'était topissime !* » note, enthousiaste, Céline Thévenon, présidente de Neuro'Atypik asso. L'innovant salon deviendra biennal.
Née en octobre 2024, la jeune association avait organisé en amont une conférence en décembre et un spectacle humoristique le 16 mai, au collège Saint-Joseph à Saint-Didier-sur-Chalaronne.
Le 2 mai 2026, se concrétisera son rêve premier : créer un festival sur les différences invisibles. Biennal lui aussi, en alternance avec le salon, l'événement réunira des personnalités reconnues (artistes, créateurs, auteurs…) touchées par les neuroatypies, avec entre autres pour cette première édition Josef Schovanec, philosophe autiste.

neuroatypikasso@gmail.com

L'équipe de bénévoles du Salon des neuroatypies.

Prévention santé

Agir en milieu rural

Avec pour objectif le maintien de la santé en milieu rural, l'ASSPREDE*, née en 2023 à Saint-Trivier-sur-Moignans, mène des actions de prévention pour tous publics : jeu de piste sur le cancer colorectal, Jeudis de la santé (soirées thématiques, avec film et débat animé par des spécialistes), ateliers (nutrition, art-thérapie, bien-être), ateliers pour scolaires…
Au programme aussi, des « parcours » accessibles sur prescription de sport adapté, avec activités multisports et ateliers, pour des publics ciblés : seniors, ALD (affection de longue durée), obésité adultes et enfants/ados.
Du 7 au 11 juillet, un premier stage est organisé avec le REPPOP** et les fédérations d'aïkido, de cyclisme et tennis, pour « *motiver les jeunes en surpoids à reprendre une activité physique régulière* » indique Guillemette Bernou, vice-présidente de l'association.
Toute l'équipe de l'ASSPREDE est bénévole. Le bureau réunit à parts égales soignants et autres adhérents. Tous les intervenants sont professionnels.

Un groupe seniors en activité physique adaptée multisports.

* Association de santé, de prévention et de dépistage
** Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique

https://assprede.fr
assprede@gmail.com
Tél. 06 66 51 80 27

En bref

En corps la santé

Dans le cadre de son programme prévention soutenu par la Conférence des financeurs de l'Ain, Ain Domicile Services a lancé une nouvelle action pour les plus de 60 ans : « Marchons en corps et encore ». Les premiers ateliers de marche à rythme doux ont eu lieu le 9 avril (Montrevel-en-Bresse), le 14 avril (Trévoux) et le 23 avril (Ambérieu-en-Bugey). Ces promenades conviviales permettent de pratiquer une activité physique adaptée tout en créant du lien social par une sortie en extérieur, simple mais essentielle pour le public ciblé. Une aide-soignante et six salariés de l'équipe Prev'acte véhiculent, accompagnent et encadrent ces marches dans la bienveillance et la bonne humeur.

Sur la route du domicile

Pour la Semaine de la sécurité routière au travail, Ain Domicile Services organisait le 12 mai une après-midi dédiée à la prévention des risques routiers. Au programme : signature de la charte « 7 engagements pour une route plus sûre » par Edwige Gueynard, présidente de l'association, et Marianne Tessa, directrice de cabinet de la préfète de l'Ain, trois ateliers pratico-pratiques (repérer des anomalies sur un véhicule, voir et comprendre les effets de la fatigue, tester ses réflexes…) et un moment d'échange avec des représentants de la Police Nationale.

« Comprendre pour agir »

C'est le nom du cycle d'ateliers gratuits proposé par l'Adapa depuis le 6 mai. Animé par une professionnelle et destiné aux proches aidants non professionnels pour les aider à prendre du recul, mieux vivre leur rôle et préserver leur santé parce que « *on devient proche aidant pour différentes raisons et souvent malgré soi, sans même le savoir parfois, et presque toujours sans y être préparé* ». Chaque séquence aborde un thème concret : impact sur la vie personnelle, évolution de la relation avec le proche…
Gratuit, sur inscription.
prochesaidants@adapa01.com
Tél. 07 87 07 47 78

Accélérer la transition environnementale

À l'occasion de la réactualisation de son projet associatif, l'ORSAC a souhaité renforcer son engagement environnemental et s'investir dans le déploiement d'une politique RSO (responsabilité sociale des organisations) à la fois concrète et ambitieuse.

PAR **MATHILDE PALFROY**

Le projet « ORSAC 2030 » place la RSO au rang d'axe de développement associatif prioritaire. « *Nos établissements portent individuellement leurs actions, certains depuis longtemps. Une politique RSO commune permettra de mieux les accompagner* », explique Célia Térache, conseillère en transition énergétique et écologique, qui a rejoint l'équipe « Performance et Projets » de la direction générale en 2023 avec pour mission de déployer et d'harmoniser la politique environnementale du groupe.

DES ACTIONS CIBLÉES

« *Nous avons identifié des thématiques prioritaires, dont la consommation énergétique, pour en limiter le coût et anticiper les mises en conformité futures.* » Un audit général des bâtiments a été mené pour compléter les travaux programmés par des mesures énergétiques additionnelles. « *L'idée, c'est de rénover stratégiquement, avec des optimisations susceptibles d'apporter rapidement du confort et des économies allouées ensuite à des rénovations plus amples.* » Une logique de rationalisation active qu'on retrouve dans la considération de la question de l'alimentation. « *De nombreux repas sont servis dans nos établissements. Réduire le gaspillage alimentaire permet in fine d'améliorer la qualité, en intégrant par exemple plus de produits bio.* »

Une attention prioritaire est également portée au tri et à la réduction des déchets médicaux : « *Nous aidons les établissements à évaluer et à optimiser leurs pratiques avec des solutions de compostage, de valorisation, et de sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques.* »

UN APPUI TECHNIQUE

Trente-six feuilles de route techniques comportant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont mises à disposition des responsables des établissements. Pour mener une réflexion commune et bâtir des stratégies, des rencontres sont organisées régulièrement. « *Nous avons constitué un réseau de référents pour partager une veille réglementaire et des outils d'action.* » Célia Térache accompagne également les recherches de financements, dans le cadre d'appels à projets susceptibles de bénéficier aux établissements. La politique RSO, transversale, mêlant ingénierie, réglementations et finances, constitue ainsi un appui technique précieux. Elle est aussi porteuse d'ambitions futures : mieux préserver la biodiversité, développer le numérique propre, les soins responsables ou encore la réutilisation de matériel…

Durant des journées d'atelier « Appui terrain développement durable », les référents RSO et directeurs d'établissement établissent en binôme leur stratégie RSO (axes de travail prioritaires) et planifient des actions concrètes.

ENVIRONNEMENT

Une politique RSO active

- Participation de la direction générale et de 7 directions d'établissements à l'Appui terrain développement durable proposé par l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux).
- Mise en place d'un réseau de référents RSO issus des différents établissements.
- 12 visites d'établissements ayant donné lieu à des plans d'action énergie.
- 4 systèmes de Gestion technique de bâtiment audités pour l'amélioration du pilotage des équipements et la réduction des consommations.
- 220 000 € de financements mobilisés pour les travaux d'économie d'énergie.
- 8 projets immobiliers révisés en phase conception pour l'efficacité énergétique.
- 29 établissements ayant réalisé leur bilan qualité des produits alimentaires pour la loi EGALIM.
- 32 établissements concernés par le décret tertiaire, soumis à un suivi annuel de leur consommation énergétique et à leur réduction, représentant une surface chauffée de 155 000 m².

ORSAC
18 rue Bichat, 69002 Lyon
04 72 56 73 00
www.orsac.fr

Le pari d'un accompagnement humain

Et si face à la perte d'autonomie cognitive, on adoptait une approche différente basée sur la confiance et la vie en collectivité ?

PAR **MATHILDE PALFROY**

À Montréal-la-Cluse, la Maison Câline accueille depuis mars ses premiers résidents. Cette Marpa expérimentale, unique en France, s'adresse aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs à un stade précoce. Inspirée de la méthode québécoise Carpe Diem, elle propose un accompagnement fondé sur la confiance, l'écoute et le respect de l'autonomie. L'approche requiert une grande attention portée aux besoins individuels et une étroite collaboration avec les familles.

PRÉSERVER L'AUTONOMIE

« *Plutôt que de recourir uniquement aux médicaments, cette approche vise, avec un cadre de vie communautaire et la présence quotidienne d'une équipe fixe, à s'appuyer sur les ressources et les capacités des malades, pour les préserver mais aussi leur procurer plus de bien-être au quotidien en évitant de les mettre en difficulté. Cette logique d'accompagnement bienveillant nécessite beaucoup d'observation et de collaboration avec les familles pour parvenir à des solutions individuelles sur mesure* », explique Thierry Clément, directeur général adjoint du Département en charge de la solidarité. « *Ce projet d'un établissement spécifique pour les malades d'Alzheimer et apparentés avec un accompagnement plus humain nous tenait à cœur depuis longtemps. C'est un modèle très différent de l'hébergement en unité de vie protégée comme dans les Ehpad. Il s'agit ici d'accompagner les malades précoces à une vie normale aussi longtemps que possible, proche de celle vécue à domicile, et de peut-être parvenir à ralentir la dégradation occasionnée par la maladie.* » Actuellement, seuls deux établissements proposent en France un cadre de vie équivalent pour ces malades avec une logique d'accompagnement similaire.

Ce modèle novateur repose sur les fondements éprouvés des Marpa, présentes dans l'Ain depuis plus de 30 ans. Ces structures à taille humaine combinent logements privatifs, espaces collectifs et ouverture sur l'extérieur. Le projet a vu le jour grâce à l'implication de la commune et au soutien du Département, qui alloue 190 000 euros par an de 2025 à 2027, en plus du forfait dépendance déjà versé pour les Marpa. Une convention de suivi permettra d'évaluer les effets de cette expérimentation, en vue d'un éventuel déploiement à plus large échelle.

L'équipe d'agents polyvalents d'accompagnement de la Maison Câline.

QUI ?

AIN 01 le Département

SENIORS

- Pour personnes de plus de 60 ans atteintes de troubles cognitifs.
- 23 hébergements permanents, plus 1 temporaire pour :
  - > les futurs résidents qui ont besoin de s'imprégner progressivement de la vie en collectivité
  - > accueillir des personnes sur de courts séjours pour soulager les familles aidantes
  - > apporter une solution à des situations d'hébergement urgentes et imprévues
- Une gestion par la commune de Montréal-la-Cluse et son maire, Patrick Dufour.
- Une équipe polyvalente fixe comprenant :
  - > une directrice
  - > une cuisinière
  - > trois aides-soignantes
  - > quatre auxiliaires de vie

La Maison Câline
8 rue de Brolliat
01460 Montréal-La-Cluse
Tél : 04 74 22 75 85
maisoncaline@montreal-lacluse.fr

Département de l'Ain
Direction Générale Adjointe Solidarité
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

SUR LE TERRAIN

Autonomie, stimulation et bienveillance

Au cœur du village, la résidence est facilement accessible, à proximité des commerces, d'une maison de santé et d'une pharmacie. Les résidents mobiles peuvent circuler librement, tout en étant équipés d'un dispositif de géolocalisation pour garantir leur sécurité sans les restreindre. Chaque résident dispose d'un studio adapté, qu'il peut personnaliser avec ses effets personnels. « *Si certains meubles ne tiennent pas dans le logement, ils peuvent être installés dans les espaces communs* », précise Laetitia Charvolin, directrice, qui instaure dès l'accueil un lien étroit avec les familles pour favoriser une intégration sereine.

Le quotidien est structuré par des rituels offrant des repères et encourageant l'autonomie. « *Tout est adapté à leurs capacités et envies. Les résidents s'entraident naturellement : ceux qui se repèrent moins sont guidés par les autres. On fonctionne en groupe, avec un mimétisme qui stimule chacun.* »

Dernièrement, un résident a spontanément installé des jardinières, illustrant cette dynamique.

L'équipe polyvalente partage la vie quotidienne : accompagnement, entretien, animation. L'objectif est de créer un cadre chaleureux et familial, propice à l'observation et à la proposition d'activités adaptées. « *Chaque moment de la journée peut être une occasion de stimulation. Voir les résidents s'épanouir, parfois après avoir hésité à venir, est très gratifiant.* »

Le personnel sera formé avec l'association Carpe Diem, qui prône une approche individualisée et un recours modéré aux traitements médicaux. Des actions de sensibilisation seront également menées auprès du grand public. Ouverte sur l'extérieur, la résidence accueille toute personne de plus de 60 ans souhaitant partager un moment convivial, ainsi que les bénévoles de la commune désireux de s'engager. ■

« Encore un projet innovant du Plan séniors qui voit le jour !
Avec la Maison Câline, le Département de l'Ain complète son offre de Marpa, déjà conséquente. À travers l'accompagnement spécifique, personnalisé et bienveillant qu'elle propose en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés, je suis convaincue que nous parviendrons à améliorer l'autonomie des résidents et la qualité de la prise en charge, faite de bien-être, de sécurité et de cadre adapté.
C'est pourquoi, avec le président Jean Deguerry, nous avons toujours soutenu avec ferveur ce projet, aux côtés de la commune de Montréal-la-Cluse. L'ensemble de nos collègues conseillers départementaux, conscients également de l'intérêt de cette démarche novatrice, ont, à ce titre, attribué en mai dernier, à l'unanimité, une aide financière exceptionnelle à la Maison Câline pour l'accompagner dans son bon fonctionnement. Je m'en félicite. »

Martine Tabouret
Vice-présidente déléguée à l'autonomie, à l'enfance et à la famille

Des journées bien rythmées

⏰ Matinée : mise en route
Les résidents se lèvent à leur rythme. Ils petit-déjeunent dans leur appartement ou dans la salle commune et sont aidés pour se préparer. Ils peuvent aller voir la cuisinière, l'aider, ou participer à des jeux de société. Un groupe part chercher le pain et le journal au village chaque jour.

🍴 Midi : un repas familial
Les résidents et l'équipe déjeunent ensemble, le groupe stimulant l'appétit et certains ayant besoin d'aide pour s'alimenter. Ceux qui le souhaitent et le peuvent participent à dresser et débarrasser la table. Le repas est suivi d'un temps calme en groupe ou de repos individuel.

🎨 Après-midi : activités
Chaque jour, une animation est prévue : sorties, musicothérapie, yoga, sports adaptés, activités créatrices, jeux. Les résidents participent à la vie de la maison : aménagement, décoration, jardin, etc.

🎬 Soirée : détente
Le repas du soir se déroule comme celui du midi. Il est suivi d'un moment calme partagé avec la prise d'une tisane, l'accueil de la collègue de nuit, et le visionnage d'un film.

3 QUESTIONS À

Laetitia Charvolin

DIRECTRICE DE LA MAISON CÂLINE

Quel parcours vous a mené à la Maison Câline ?

Infirmière de formation puis cadre de santé, j'ai beaucoup travaillé en milieu psychiatrique, auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs.
J'ai repris des études en gestion des organisations sanitaires et sociales, avec l'objectif de diriger un établissement à taille humaine. Le concept des Marpa correspondait parfaitement à ma philosophie de soin.

Comment sont admis les nouveaux résidents ?

Les familles intéressées remplissent un dossier de pré-admission. J'effectue une visite au domicile de la personne pour la rencontrer, dresser un bilan, cerner ses besoins et compléter le dossier qui sera ensuite présenté à la commission d'admission composée d'élus. Si l'admission est validée, les familles peuvent venir avec la personne choisir et réserver un logement. Six résidents sont déjà installés, les autres résidents arrivent progressivement au fil des démarches et en respectant le temps d'adaptation dont ils ont besoin.

Établissez-vous des partenariats extérieurs ?

La maison est une structure communale et nous avons la chance d'être dans une ville où le tissu associatif est dynamique. Plusieurs projets intergénérationnels sont prévus avec le service petite enfance et un groupe d'ados. Des temps de lecture sont organisés avec la médiathèque. Des liens vont aussi se créer avec l'IME des PEP 01 installé en face de la résidence.

QUI ?

Adapei DE L'AIN

HANDICAP

Les CVS regroupent :
- Un collège de personnes accompagnées
- Un collège de représentants légaux et des familles
- Un collège du personnel
- Un administrateur représentant l'Adapei
- Le directeur de la structure
- D'éventuelles personnes invitées : élu local, partenaire…

Les représentants sont élus pour trois ans par leurs pairs.

Le président du CVS est élu parmi les représentants des personnes accompagnées ou des représentants légaux.

Chaque CVS se réunit au moins trois fois par an.

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse

04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr

CONSEILS DE LA VIE SOCIALE

« *Nous avons un rôle d'écoute et d'accompagnement* », résume Fadime Maden. « *On est élus par les ouvriers. On est là pour eux* », complète Flavien Emeriat.

La parole est à vous !

Créés en 2002, les Conseils de vie sociale (CVS) sont une instance essentielle pour renforcer la participation citoyenne des personnes accompagnées. Lieu d'échanges et de concertation, cette instance consultative est une chance pour tous de faire entendre sa voix.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Fadime Maden est une présidente de CVS fraîchement élue et motivée. Travaillant à l'ESAT* de Nierme d'Oyonnax depuis 2011, elle a souhaité porter la voix de ses collègues. « *Ils voulaient que je sois présidente, car je suis toujours derrière eux. J'ai une grande gueule !* », s'amuse-t-elle. « *Je dis tout, ce qui va ou pas, mais tout en douceur. Si on ne se parle pas, ça peut être très négatif. Beaucoup veulent dire des choses, mais n'arrivent pas à l'exprimer. J'essaie d'être leur voix.* » Pour elle, un bon élu au CVS doit savoir écouter, faire passer des messages, des informations dans les deux sens avec la direction de l'établissement. « *Je suis très carrée. Je prends des notes pour faire remonter les informations, faciliter la communication et je ne cache rien.* »

Flavien Emeriat acquiesce. Pour lui, être élu au CVS a été une révélation. Cette mission lui tient à cœur depuis plus de dix ans. Il est élu au sein de l'IME** Les Sapins en 2014 et, trois ans plus tard, devient vice-président. « *Je suis quelqu'un qui aide beaucoup les autres. Comme j'étais en capacité de m'exprimer, on m'a dit d'aller au CVS. J'animais aussi des groupes pour expliquer son rôle. Cette expérience m'a permis d'évoluer, de prendre confiance en moi.* » À son arrivée à l'ESAT en avril 2021, il rejoint le CVS en tant que suppléant avant de devenir élu titulaire, un bonheur pour lui.

PORTE-PAROLE

Tous les deux prennent leur fonction d'élu très au sérieux. « *Je suis engagée, attentive à ce qui ne va pas* », résume Fadime Maden. « *On est là pour les autres. Je suis la voix des personnes plus handicapées que moi. Je ne pense pas à moi en réunion, mais à elles.* » Les élus savent qu'ils doivent expliquer leur rôle à leurs collègues et être à l'écoute. « *Ils ne viennent pas forcément me voir, mais je leur pose des questions, les incite à oser parler.* » La présence d'un représentant des familles au CVS constitue un autre atout. « *Ils s'engagent vraiment avec nous et apportent un point de vue différent* », pense Flavien Emeriat.

Tous les deux espèrent continuer leur mission à long terme. « *C'est très enrichissant* », déclare-t-il. Pour Fadime Maden, des réunions plus fréquentes entre élus, comme celle du 27 mars (lire ci-contre), seraient un plus. « *Tout le monde a pu s'exprimer à tous les stades de handicap et c'était un moyen de s'entraider.* »

* Établissement et service d'accompagnement par le travail
** Institut médico-éducatif

> On est là pour les autres

Des échanges riches et toujours dans la bonne humeur !

RENCONTRE INTERASSOCIATIVE

Comment faire connaître les CVS ?

Le 27 mars, plus de 90 élus aux CVS de multiples structures se sont réunis pour un temps de partage d'expérience et de réflexion.

Depuis 2021, chaque année, une rencontre interassociative entre représentants des personnes accompagnées des CVS du département est organisée sous la responsabilité du CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie). Pour l'occasion, des élus de tout le département et d'établissements gérés par l'Adapei, l'Apajh, Vivre en ville 01 et la MAS Le Villageois de Saint-Just avaient fait le déplacement à la Maison des Pays de l'Ain.

« *Nous sommes tous ici pour que vous puissiez prendre la parole, dire ce que vous pensez des CVS et de la manière dont on peut faire connaître leur travail* », a résumé en introduction Jean-René Marchalot de l'Apajh de l'Ain. « *Il faut montrer l'importance des CVS au quotidien dans l'expression des droits* », a complété Marie-France Costagliola, présidente de l'Adapei de l'Ain. Irène, présidente du CVS du foyer de vie de Marboz, a ajouté : « *Ça nous apporte une reconnaissance citoyenne en tant que personne en situation de handicap.* »

COMMENT SE FAIRE CONNAÎTRE ?

La journée a commencé par des échanges spontanés et conviviaux autour d'un petit déjeuner. Après que chaque participant se soit présenté, les élus des différentes structures se sont mélangés pour réfléchir à une question : comment mieux faire connaître le CVS ?

La première étape serait de les rendre plus visibles en interne où tous les bénéficiaires n'ont pas forcément connaissance de leur mission. Les participants ont souligné le rôle des directions pour communiquer sur les fonctions du CVS. Ils ont insisté sur la mise en lumière des élus et de leur rôle. Plusieurs propositions ont été évoquées comme la tenue de permanences dans les structures ou l'utilisation d'outils telles que des boîtes à idées.

À l'extérieur, les élus ont prôné de renforcer la communication pour faire connaître les CVS dans la presse, auprès des mairies ou de la population. Différentes actions ont été imaginées : rencontres sur les marchés, mises en avant lors de l'opération brioches, renforcement des liens avec les élus locaux ou les associations du secteur… Toutes ces conclusions ont été soigneusement collectées pour être transmises aux élus et financeurs. ■

Repères

UNE CRÉATION RÉCENTE

Le premier jalon en faveur de la participation des personnes accompagnées intervient en 1985 avec la création des conseils d'établissement qui associent les bénéficiaires, familles et professionnels au fonctionnement des structures. Ensuite, la loi du 2 mars 2002 instaure les CVS afin de donner la possibilité aux bénéficiaires d'exprimer leurs besoins et attentes.

POUR QUOI FAIRE ?

Les CVS sont obligatoires dans chaque structure proposant un hébergement, un accueil de jour en continu ou une activité d'aide par le travail. Ce sont des lieux de communication, de consultation, de concertation où faire circuler les idées, formuler des demandes, recueillir des besoins et chercher des solutions.

Pendant les réunions, sont abordés le fonctionnement quotidien, le projet d'établissement, les travaux, les vacances, les repas, les transports, les sorties, les activités, la qualité de vie, les services, les pistes d'amélioration…

Tous les ans, les réflexions et les comptes-rendus de chaque instance sont analysés par la commission de suivi des CVS de l'Adapei pour identifier les demandes récurrentes et les avancées significatives.

Après le déjeuner, la journée a continué avec une visite de l'ESAT Le Pennessuy et un temps de questions avec une représentante de la MDPH.

Le Jard'Ain à Bourg
Cultivons le lie

C'est le printemps, la saison du renouveau, le retour des beaux jours et l'envie de revenir au jardin. Celui de l'association Aucrey* à Bourg-en-Bresse, plus qu'un jardin collectif, est un lieu de vie ouvert à tous : jardiniers, bricoleurs, bénévoles, habitants, partenaires extérieurs.

TEXTES MARIE-ÈVE TOTORO
PHOTOS JEAN-FRANÇOIS BASSET

Fraises, menthe citronnée, roses, glaïeuls... Autant de fruits, de légumes et de fleurs composent le Jard'Ain partagé d'Aucrey à Bourg-en-Bresse. Pour entretenir ce jardin extraordinaire, un groupe de jardiniers se relaie chaque jour. Du nettoyage à l'arrosage régulier en passant par la tonte, le marquage des plantes, le travail ne manque pas. Certains ont réalisé une grande étagère façon palette pour les semis et d'autres petits bricolages. Le tout s'effectue dans une ambiance de partage et d'échanges de bonnes astuces, que l'on ait des connaissances ou non.

UN LIEU D'ACCUEIL POUR RECRÉER DU LIEN SOCIAL

Le Jard'Ain partagé d'Aucrey reçoit aussi des associations.
9 mai 2025, le Jard'Ain accueille l'association Ain profession sport et culture, qui accompagne des femmes dans le cadre de l'action Impuls'Emploi. Piloté par deux services, l'insertion professionnelle et la plate-forme sport santé, ce programme vise à remobiliser des femmes à partir de 25 ans en recherche d'emploi. Pendant trois mois, elles bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel et de la pratique d'une activité physique adaptée. L'objectif est de travailler sur des compétences telles que la confiance en soi, le travail d'équipe, la patience, le goût du travail manuel. Pour notre groupe de femmes du jour, venir au Jard'Ain permet de se reconnecter à soi, à la nature et de recréer du lien social à travers une action collective et d'intérêt général.

UNE VISITE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOLOGIE

Jérémy Goujeon, enseignant en activités physiques adaptées, les accompagne. Lorsque Mathilde, la vidéaste, et moi arrivons, c'est avec Aurélien et Antonio, deux jardiniers, que débute la visite.

Aurélien, paysagiste de profession, nous fait découvrir les plantations en cours et celles à venir comme les iris, les fèves ou les cardons. Il nous montre qu'à partir d'un bidon en plastique, on peut cultiver des fraises. Il pense qu'à l'avenir, les cultures seront surélevées

Antonio, un des jardiniers, prend la pose devant l'une des cabanes avec ses outils.

Contact :
Centre socioculturel de la Grande Reyssouze
12 place Alexandre Dumas 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 65 60 00 70

L'idée du Jard'Ain a germé en 2009 suite à une demande des habitants. Elle s'est concrétisée en 2010, sur un terrain de 1 200 m² loué par le centre social à un particulier.

Le Jard'Ain est accessible aux habitants du territoire, aux bénévoles, aux associations qui le souhaitent et à toute personne intéressée.

En pratique, il suffit d'être adhérent au centre socioculturel de la Grande Reyssouze de Bourg-en-Bresse, dont la cotisation est de 3 € par an. Puis, pour accéder au Jard'Ain, l'adhésion est de 35 € par année civile (de janvier à décembre). Les jardiniers se réunissent une fois par mois pour échanger et proposer des projets pour entretenir et faire vivre le Jard'Ain.

Actuellement, sept jardiniers réguliers se relaient tous les jours pour de l'entretien, du bricolage et du jardinage.

Le budget du Jard'Ain est élaboré en fin d'année pour financer son fonctionnement l'année suivante. Ce financement provient des cotisations du Jard'Ain et des subventions de la Ville. Il permet par exemple d'acheter du matériel d'entretien, comme un coupe-bordure.

Bernadette, l'une des jardinières, arrose les plantes.

Le groupe de femmes discute avec les jardiniers.

g-en-Bresse
en social

REPORTAGE VIDÉO

Découvrez prochainement le reportage en format vidéo sur interaction01.info

pour faciliter le travail et préserver la santé des plus fragiles.

La visite se poursuit vers la serre. Certaines femmes jardinent, posent des questions ou souhaitent avoir des conseils, notamment pour se débarrasser des limaces.
L'une d'entre elle discute seule avec Aurélien. Une autre se demande si c'est bien du brocoli, elle a vu juste ! Soudain, Aurélien nous montre une limace. Il existe des solutions naturelles pour s'en défaire : coquille d'œuf, bière, cendre. Puis, près de la serre, nous sommes intriguées par un tapis de paille. Aurélien explique qu'il s'agit de pommes de terre cultivées sous la paille afin qu'elles soient plus grosses et pour conserver l'humidité. On retrouve ici l'esprit de ce jardin : les échanges, le partage de connaissances sur des pratiques naturelles et écologiques. Le père de Corinne, une femme du groupe, était jardinier. Il lui a transmis ce qu'elle sait aujourd'hui : « *Je savais à peu près tout car mon père était jardinier, il avait de tout comme des endives, des fraises, des haricots verts...* »

Pour ce chat, le Jard' Ain lui sert de terrain de jeux.

C'est avec le sourire qu'Aurélien, l'un des jardiniers, nous fait visiter le Jard' Ain.

DES RENCONTRES ET DES SOURIRES

Au cours de la visite, le soleil est apparu. D'autres jardiniers sont venus à notre rencontre comme Honorine, Hadjila, pour entretenir le Jard'Ain et discuter. Des femmes du groupe Impuls'Emploi font le tour du jardin pour découvrir le lieu en solo.
Le Jard'Ain a un côté festif et convivial. Par exemple, lors de l'inauguration des cabanes l'an dernier, les jardiniers, les habitants et des élus avaient partagé un repas. Bernadette, une des jardinières, et moi sommes heureuses de voir de si belles roses blanches au parfum agréable. Elles ont été plantées par un ancien jardinier, m'indique-t-elle.

A la fin de la visite, chaque femme repart avec des plantes, des fleurs, et surtout, avec des sourires, des moments d'échanges sympathiques, et avec la satisfaction d'avoir découvert un jardin ayant pour vocation le partage des récoltes, des savoirs et de moments conviviaux.
Le Jard'Ain d'Aucrey permet aussi de (re)créer du lien social à travers une activité collective d'utilité publique, de donner envie de revenir, voire de faire germer des vocations. « *Le Jard'Ain est très sympa. Il permet d'avoir un coin pour jardiner, de casser l'isolement* », confirme Christelle, une des femmes du groupe. « *L'idée de venir au Jard'Ain est de faire des rencontres, d'avoir des idées, de créer du lien avec les personnes* », ajoute Jérémy. ■

* Association des usagers du centre social de la Reyssouze

Le groupe est réuni autour d'Honorine, l'une des jardinières, et du romarin odorant.

QUI ?

SEMCODA Bâtir le vivre ensemble

ACCOMPAGNEMENT

La marque Réséda regroupe :
- 42 résidences, dont 18 dans l'Ain.
- 2 262 logements, dont 931 dans l'Ain.

Les chargées de missions sociales
- 3 professionnelles sur 3 secteurs géographiques.
- Des actions :
  - > De médiation,
  - > De gestion de la vie en résidence,
  - > D'accompagnement des professionnels, notamment sur le volet administratif.

Semcoda
Service communication

Tél. 04 74 50 64 83
www.semcoda.com

LES CHARGÉES DE MISSIONS SOCIALES POUR RÉSÉDA

Deux activités sont proposées a minima chaque semaine dans les résidences pour lutter contre l'isolement et favoriser la cohabitation.

Des atouts de proximité

En place depuis l'automne dans les 42 résidences Réséda de la Semcoda, les chargées de missions sociales œuvrent pour améliorer le quotidien des professionnels de terrain et des locataires. Médiation, communication, animation, accompagnement… Ce nouveau métier a de nombreuses cordes à son arc.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

À l'origine, la Semcoda avait pensé les résidences Réséda pour des séniors autonomes, en quête d'un logement locatif accessible et d'une dynamique collective rythmée par des animations. Progressivement, les résidences sont devenues intergénérationnelles. 17 d'entre elles ont adopté un fonctionnement à deux salariés (maîtresse de maison et employé d'immeuble) qui s'occupent, entre autres, de l'animation, de la veille sociale, des repas et de l'entretien. Dans les autres, une employée de maison gère principalement l'entretien ménager et la partie animation.

En cas de problème, un sentiment d'isolement risquait d'être ressenti par ces professionnels. « *Malgré une implication sans faille de l'équipe pilotée par un responsable de service depuis Bourg-en-Bresse, nous avons constaté qu'il devenait primordial d'apporter du renouveau, car le fonctionnement s'épuisait. Avec des résidences dispersées, le suivi, la cohésion d'équipe étaient compliqués. Cela nécessitait beaucoup de déplacements* », se souvient Nadia Diaf, directrice de la gestion immobilière.

UN MODÈLE REPENSÉ

Pour plus de proximité et pour mieux répondre aux besoins des locataires et soutenir les équipes, la Semcoda a rattaché ses résidences à ses neuf agences de terrain décentralisées pour les versants hiérarchique, technique et les réclamations. « *Il fallait aussi des personnes pour organiser le vivre ensemble, la cohésion, pour mener des actions auprès des résidents, remettre un cadre.* »

Ces professionnels sont les chargées de missions sociales (CMS), un poste créé à l'automne. Rattachées à la direction de la gestion immobilière, elles soutiennent, accompagnent les équipes, coordonnent, font du lien… « *On favorise le bien vivre ensemble et la qualité de vie au travail* », résume Cécile Terris, CMS. « *Avoir un interlocuteur par secteur recrée de la proximité, remet de l'humain dans le fonctionnement* », complète Anne-Sophie Rouiller, sa collègue.

UN ATOUT POUR TOUS

L'une de leurs missions premières est d'agir comme médiateur pour protéger les salariés en cas de problématiques humaines, sociales ou relationnelles entre locataires. Plus largement, elles sont un relais, un appui pour développer des animations, rappeler les droits et devoirs des résidents et favoriser les liens entre structures.

Elles sont aussi disponibles et à l'écoute des locataires. Des réunions ont été organisées dans les résidences pour expliquer le fonctionnement et le rôle des CMS. « *Notre discours, c'est : vous nous appelez si vous avez besoin* », résume Anne-Sophie Rouiller.

> Vivre ensemble et qualité de vie au travail

SUR LE TERRAIN

« Les porte-parole des professionnels de terrain »

Remettre du cadre, soutenir et écouter tant les professionnels que les locataires : les CMS améliorent le quotidien de tous au sein des résidences Réséda.

Dès leur prise de poste, le premier objectif des CMS a été de reposer un cadre conforme à la stratégie de la direction. « *On analyse l'existant, voit ce que l'on peut conserver. L'aspect juridique est important et il y aura de nouvelles procédures. Une fois ce cadre délimité, nos missions évolueront vers plus de relationnel, de terrain* », décrit Anne-Sophie Rouiller. « *Nous sommes là pour faire remonter le fonctionnement, les problèmes, les besoins. Nous sommes les porte-parole des professionnels de terrain* », ajoute Cécile Terris.

AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES

Si les propositions de nouvelles méthodes de fonctionnement sont attendues pour juillet, le travail avec les équipes de terrain est déjà en marche. « *Nous sommes là pour intervenir au cœur des problématiques sociales dans les résidences, pour accompagner sur différentes missions et prendre le relais en cas de conflit. Qu'une personne extérieure gère ces problèmes de médiation, ça décharge* », souligne Anne-Sophie Rouiller.

Les CMS accompagnent les équipes de manière personnalisée en fonction des territoires, des résidents, des locataires sur des sujets très divers : animation, administratif, partenariats… Des procédures sont en cours de rédaction pour les guider. « *Il y a beaucoup d'écoute et de partage d'idées, de fonctionnement qui marchent. Notre devoir est d'aller sur le terrain pour que les équipes ne se sentent pas isolées* », insiste Cécile Terris. Outre les interventions, les CMS peuvent prêter main forte pendant des animations ou des temps conviviaux afin de renforcer ce lien de confiance avec les locataires et les équipes.
Les CMS sont aussi précieuses pour travailler sur le parcours résidentiel des locataires confrontés à l'avancée en âge et à de nouvelles pathologies. Réséda ayant été pensé pour des personnes autonomes, il est essentiel de faire prendre conscience de l'arrivée de la dépendance et de donner les bons contacts pour prévoir un passage vers une structure mieux adaptée, le plus tôt possible.

« *On est très complémentaires* », expliquent Anne-Sophie Rouiller, Cécile Terris et Oumelkheir Meslem. « *On s'entraide et on se nourrit de nos expériences.* »

Témoignage

Maud Jacquin
Employée de maison à la résidence La Grange Buisson de Villereversure

Maud Jacquin est arrivée à la résidence La Grange Buisson de Villereversure à son ouverture, en mars 2018, comme employée d'immeuble. Il y a deux ans, elle devient employée de maison. « *Je fais 75 % de ménage (contre 85 % avant) et le reste, c'est l'animation et l'administratif.* »

Que changent les CMS ? « *C'est une épaule sur laquelle se reposer. Étant seule avec les résidents, c'est important d'avoir une écoute.* » Sa relation avec Anne-Sophie Rouiller est bien en place. « *On se connaissait, car j'étais commerciale sur la résidence. Un climat de confiance s'est créé entre nous* », explique cette dernière.

La neutralité des CMS, qui ne sont pas présentes sur la résidence toute la semaine, est un plus pour rappeler le cadre ou désamorcer une situation qui complique la vie dans la structure. « *Récemment, un locataire avait un souci avec un voisin qui venait d'arriver. On a averti la CMS du problème et tout est rentré dans l'ordre* », raconte Maud Jacquin. « *Il y a plus d'écoute, plus de relais d'informations. Le poste est bien perçu par les résidents qui savent qu'ils peuvent contacter la CMS pour leurs problèmes.* »

Maud Jacquin peut aussi compter sur les CMS pour développer les animations déjà nombreuses à Villereversure grâce aux partenariats locaux. « *On veut garder ce climat, mais on n'arrive pas à répondre à toutes les demandes. On a des contacts dans la commune, mais les CMS peuvent en avoir à l'extérieur.* » C'est cette ambiance que Bernard Bellis, locataire depuis 2019, apprécie. « *On est venus ici pour la convivialité et on la trouve !* » Très impliqué, il rend des services aux autres locataires et organise plusieurs fois par an un repas pour tous.

« *Je sais que je peux m'appuyer sur Maud. Quand elle n'est pas là, j'ai pris le réflexe de contacter le référent pour que tout ne repose pas sur elle !* »

Anne-Sophie Rouiller
Chargée de missions sociales

QUI ?

Udaf Ain
UNIS POUR LES FAMILLES

ANIMATION

- L'Udaf de l'Ain a rencontré 26 acteurs de territoire (acteurs sociaux, du livre, de l'alphabétisation, de l'illettrisme), dont 7 structures partenaires. De nouveaux contacts sont prévus dès la rentrée.
- Lire ensemble compte pour l'instant 6 bénévoles. Le recrutement est en cours.
- Le dispositif sera présent le 26 juin lors de la journée du réseau organisée par la Bibliothèque départementale de l' Ain, le 18 septembre aux Rencontres d'automne à Bourg-en-Bresse et du 8 au 15 septembre aux Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

Udaf de l'Ain
12 bis rue de la Liberté
BP 30160
01004 Bourg-en-Bresse Cédex

Tél. 04 74 32 11 40
www.udaf01.fr

> Un espace d'ouverture aux autres

INCLUSION

En dialoguant avec ses associations adhérentes qui proposent de l'alphabétisation, l'Udaf a fait le constat partagé d'une demande forte de la part de personnes d'approcher la langue française dans un contexte culturel, par exemple à travers le livre.

Lire ensemble pour créer du vivre ensemble

L' Udaf de l'Ain s'empare du dispositif national Lire ensemble. Son objectif ? Proposer grâce à des bénévoles des temps de lecture auprès des publics adultes qui rencontrent des difficultés avec la lecture du français.

PAR GAËLLE LANIER

Alexandra Dien s'attelle à une bien jolie mission depuis quelques mois au sein de l'Udaf de l'Ain. Arrivée en octobre dans la structure comme chargée de mission « partager la lecture », elle coordonne la mise en place du nouveau dispositif Lire ensemble.

L'Udaf était déjà très actif avec le dispositif Lire et faire lire qui propose aux enfants des temps de lecture. Cette fois, Lire ensemble s'adresse aux adultes en difficulté avec la lecture et s'inscrit dans la deuxième partie de la convention d'objectifs 2022-2026 qui répond aux enjeux de la culture pour tous, de la lutte contre l'illettrisme et de la solidarité pour lutter contre l'isolement. « *Lire ensemble est un espace de rencontres, d'ouverture aux autres, un facilitateur de liens* », résume Mélanie Valette, la directrice de l'Udaf de l'Ain. « *C'est aussi un soutien à la parentalité. Il est difficile de tenir son rôle de parent quand on ne maîtrise pas la langue, si on ne peut pas faire le lien avec la vie quotidienne de ses enfants. Lire ensemble peut donner confiance aux parents et nous croyons beaucoup aux liens avec le livre.* »

S'ADAPTER AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Le dispositif repose sur les partenariats. L'Udaf a ainsi intégré le comité technique 2R2C* de la délégation régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, s'est rapproché des associations Ecrit01 et Tremplin, de l'Éducation nationale et de la Bibliothèque départementale de l'Ain pour sa connaissance et son offre d'espaces Facile à lire.

Comme toujours, l'Udaf adapte son dispositif aux besoins des familles du territoire, en lien avec les associations adhérentes qui travaillent sur l'alphabétisation. L'action commence par deux secteurs où des demandes ont été identifiées : Bourg-en-Bresse et Miribel. Là où se sont croisés en premier les publics, les bénévoles partants pour l'aventure et des structures prêtes à accueillir les actions. Depuis le mois de mars, des groupes de travail ont permis de belles mises en réseau des différents partenaires.

Lire ensemble s'appuiera sur des équipes de bénévoles formés, certains ayant déjà œuvré dans le dispositif Lire et faire lire. Le recrutement est en cours et actif.

Alexandra Dien, qui met beaucoup d'enthousiasme dans la réalisation de cette nouvelle action, a déjà un rêve : que les personnes bénéficiant de Lire ensemble puissent un jour avoir un pouvoir d'agir dans l'action culturelle. Participer à l'ouverture d'espaces inclusifs, au choix des livres, à leurs aménagements et même proposer des lectures. Du rêve à la réalité, il faut juste parfois du temps. La dynamique et l'envie sont déjà là.

* Remédiation remobilisation des compétences clés

PARTENARIAT

Unir ses forces pour l'inclusion

L'Udaf s'est associée à la Bibliothèque départementale de l'Ain qui développe depuis 2022 des espaces Facile à lire.

Pour installer l'opération Lire ensemble dans le département, l'Udaf de l'Ain s'est très vite tournée vers des partenaires. Parmi eux, la Bibliothèque départementale de l'Ain (service du Département de l'Ain). « *Elle a été un des premiers interlocuteurs,* confirme Alexandra Dien. *L'idée est de partager nos projets, nos actions et de faire connaître notre dispositif.* »

« L'OUTIL FAL, UN PILIER DE NOS ACTIONS »

L'Udaf a frappé à la bonne porte car, outre la force de son réseau, la Bibliothèque départementale de l'Ain accompagne depuis 2022 les bibliothèques municipales à développer les espaces FAL, destinés au public adulte. Un outil tout à fait adapté pour un public en difficulté avec la lecture. « *Petit à petit, les bibliothèques s'emparent de ces espaces* » précise Sophie Debrabant, coordinatrice des bibliothèques inclusives. Dans l'Ain, une vingtaine de bibliothèques les déploient. Les ouvrages visent en priorité les adultes en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la langue, sans pratique de lecture ou qui ont perdu l'habitude de lire. « *L'outil FAL sera un pilier de nos futures actions* », résume Alexandra Dien.

L'Udaf et la Bibliothèque départementale se sont donc associées pour proposer en mai une formation spécifique aux futurs bénévoles de Lire ensemble. L'occasion de présenter les ouvrages de la collection, leurs spécificités et les bons usages. Certaines bibliothèques disposant d'espace FAL se sont déjà fait connaître pour accueillir les actions de l'Udaf. Cette dernière sera d'ailleurs présente à la journée du réseau des bibliothèques au mois de juin.

Sophie Debrabant (à droite), coordinatrice des bibliothèques inclusives, et Alexandra Dien de l'Udaf ont proposé en mai une formation aux futures bénévoles pour mieux connaître et appréhender les espaces Facile à lire (FAL).

TÉMOIGNAGE

Intervenir dans divers lieux

« *Je suis déjà bénévole pour le dispositif Lire et faire lire depuis un an et j'interviens dans une crèche à Bourg-en-Bresse. J'ai entendu parler du nouveau dispositif Lire ensemble. Le côté partage des livres avec les adultes me plaît beaucoup. Je trouve cela important,* explique Christine Vivier, future bénévole de Lire ensemble. *Je suis aussi bénévole dans une médiathèque depuis trois ans et avec ce dispositif, ce sera intéressant d'intervenir dans d'autres lieux, comme les centres sociaux. J'ai hâte de découvrir le livret Lire ensemble de l'Udaf qui me donnera des outils pour animer. Je ne connaissais pas non plus les espaces Facile à lire. La formation de la Bibliothèque départementale de l'Ain va me permettre de les découvrir.* »

Christine Vivier

3 QUESTIONS À

Alexandra Dien

CHARGÉE DE MISSION « PARTAGER LA LECTURE »

Quel est l'esprit de Lire ensemble ?

L'idée est d'offrir aux adultes en difficulté avec la lecture des moments de partage autour des livres, de valoriser le plaisir de la lecture, de manière informelle et décomplexée. L'action de l'Udaf n'a pas de vocation pédagogique ou d'apprentissage de la langue française. Il existe déjà des associations qui ont des actions dans ce sens et notre volonté est de travailler en partenariat avec elles et de les associer sur des actions déjà existantes. Nous leur proposons une action construite de médiation littéraire, notamment grâce aux outils que j'ai construits.

En quoi consistent ces outils ?

Les animations seront portées par une équipe de bénévoles. J'ai imaginé un « livret du bénévole Lire ensemble ». Il récapitule le dispositif et donne des repères pour mieux appréhender les publics concernés, leurs niveaux de difficulté, mieux les connaître, entrer en contact avec eux, notamment par le jeu ou les discussions lors des premières rencontres. Les bénévoles auront accès à différentes fiches d'animation en fonction des publics, des situations. Des mises en pratique avec les bénévoles auront lieu en juin.

Vous êtes en recherche de nouveaux bénévoles ?

Oui, l'appel à bénévoles est ouvert en permanence. Quelques personnes se sont déjà engagées. Les premières actions de Lire ensemble vont démarrer en septembre, mais nous aurons plusieurs événements pour faire connaître le dispositif, notamment lors des Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.

Le CA de l'Union nationale ADMR.

Le président de l'ADMR de l'Ain élu vice-président national

Avec l'élection de son président, Jean-Pierre Lamétairie-Laissu, à la vice-présidence de l'union nationale, la fédération ADMR de l'Ain renforce sa présence au sein du réseau associatif national et son implication dans l'élaboration de la politique stratégique du secteur de l'aide à la personne.

PAR **MATHILDE PALFROY**

La fédération ADMR aindinoise est investie de longue date au niveau national, dans sa contribution aux réflexions communes comme sur le terrain, s'étant portée pilote pour la mise en œuvre de plusieurs projets. C'est dans l'Ain qu'est déployé l'habitat inclusif « Habiter autrement », avec les résidences Haissor destinées aux personnes retraitées et/ou en situation de handicap. Dotées d'espaces communs de manière à favoriser les liens sociaux et les activités partagées, ces résidences à loyer modéré ont été mises en place dans le département dès 2013. L'Ain a également tenté l'aventure du béguinage, un autre modèle d'habitat accompagné innovant, avec le Clos Galland à Loyettes. La fédération a aussi contribué à initier la mise en œuvre du programme ESMS* numérique [dont la finalité vise à s'équiper et à utiliser un dossier usager informatisé (DUI) au bénéfice des personnes accompagnées] et, plus récemment, s'est impliquée dans le travail national de rédaction des « pratiques de bonnes conduites » destinées aux professionnels salariés au sein des établissements du réseau.

UNE IMPLICATION RENFORCÉE

Jean-Pierre Lamétairie-Laissu, président de la fédération ADMR de l'Ain, a été élu vice-président en charge de la communication auprès de l'union nationale. Une reconnaissance du travail bénévole accompli depuis dix ans et de nouvelles fonctions de représentation nationale amenées à renforcer la participation du département de l'Ain aux prises de décisions du réseau.

« *La présence de notre président au sein de l'instance dirigeante va nous permettre de continuer de contribuer à l'élaboration des politiques nationales et de renforcer notre dynamique de territoire. Déjà très impliqués, nous allons l'être encore davantage* », se réjouit Grégory Mariller, directeur général de la fédération ADMR de l'Ain. « *C'est un honneur pour notre fédération, qui a toujours été active et mobilisée, mais aussi une mise en valeur du travail mené par les bénévoles et les salariés de notre fédération.* »

* Établissements et services médico-sociaux

Grégory Mariller
Directeur général de la fédération ADMR de l'Ain

SERVICES AUX PERSONNES

1er réseau national et associatif d'aide à la personne

- Enfance
- Maison
- Handicap
- Soins et services aux séniors

Union nationale ADMR

- 3 200 associations
- 100 000 salariés
- 80 000 bénévoles
- + de 680 000 clients bénéficiaires

Fédération ADMR de l'Ain

- 30 associations
- 718 salariés
- 300 bénévoles

Fédération ADMR de l'Ain
801, rue de la Source
01440 Viriat

Tél. 04 74 23 21 35
info01@fede01.admr.org
www.fede01.admr.org

« Une dynamique de territoire

SUR LE TERRAIN

Une gouvernance humaine de proximité

L'ADMR est caractérisée par un fonctionnement en associations locales, regroupées en fédérations départementales et réunies en un réseau national.
Cette organisation concentrique allie la proximité des travailleurs et des bénéficiaires sur le terrain à une dimension nationale d'envergure et solide où s'élaborent des politiques nourries des expériences communes. « *L'ADMR repose sur une formidable dynamique de solidarité entre bénévoles, salariés et partenaires* », explique Jean-Pierre Lamétairie-Laissu. « *Ce modèle associatif est une richesse unique dans un contexte difficile où les besoins en aide et en santé sont croissants.* » Des associations au territoire national, les difficultés et réussites sont remontées et analysées en groupe de travail avec la recherche permanente de solutions et améliorations à déployer pour améliorer le confort des salariés et la qualité de services.
La fédération ADMR de l'Ain possède un représentant dans la quasi-totalité des commissions nationales chargées d'analyser et de définir les stratégies nationales. « *Nous créons des supports, nous définissons les actions prioritaires, et les réflexions que nous menons ensemble viennent alimenter des groupes de travail spécifiques. Nos propositions peuvent être portées devant le CA* », explique Julie Meneau, responsable du pôle Développement qualité communication de la fédération de l'Ain et membre depuis plusieurs années de la commission « qualité nationale ». « *Nous avons un cadre ou un bénévole présent dans quasiment chaque commission nationale, ce qui est à la fois utile et enrichissant pour le département.* »

Julie Meneau
Responsable du pôle Développement qualité communication de la fédération de l'Ain

Réunion à la Fédération ADMR de l'Ain dans le cadre du projet pilote ESMS Numérique en présence la délégation nationale ADMR.

3 QUESTIONS À Jean-Pierre Lamétairie-Laissu

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ADMR DE L'AIN ET VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION DE L'UNION NATIONALE

Quel est le rôle du vice-président national en charge de la communication ?

En lien avec la présidente et les autres vice-présidents, il intervient dans la stratégie et la diffusion de l'image de l'ADMR. C'est un porte-parole, garant de la cohérence et de la visibilité des actions du réseau au niveau interne, auprès des médias et des institutions publiques. Par la diffusion des informations, il renforce la fédération des associations locales et départementales et des bénévoles.

Comment abordez-vous ces objectifs ?

L'aide à domicile et l'accompagnement des personnes fragiles sont essentiels pour préserver leur dignité et leur qualité de vie. Pour répondre aux problématiques du secteur médico-social, nous devons continuer de développer une vision stratégique qui allie innovation, qualité des services et reconnaissance du travail mené en équipe. Nous devons nous adapter aux évolutions et apporter un accompagnement toujours plus efficace et plus humain.

Pourquoi vous impliquer au niveau national ?

Participer à ces missions solidaires est source de satisfaction au quotidien. Depuis mes débuts à l'ADMR, j'ai pu mesurer l'impact direct de nos actions sur nos bénéficiaires. Une nouvelle fonction sera l'occasion d'apprendre et de relever de nouveaux défis. Je tiens à défendre et à faire perdurer notre modèle associatif, et tout simplement à continuer d'être utile et d'aider à faire avancer les choses.

Claude, Dario, Jocelyne, Roland, Yves et David sont le « noyau dur » de la pension de famille Roberte Bergeron : des résidents engagés et volontaires.

Portes ouvertes sur la cité

Lieux de vie et d'engagement, les pensions de famille agissent au quotidien afin d' accompagner les résidents dans leur intégration et implication dans la vie de la cité en fonction de leurs parcours, besoins et envies.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

À Oyonnax, les résidents de la pension de famille sont reconnus depuis des années et, désormais, attendus chez de nombreuses associations caritatives ou de quartier. « *Ils nous proposent de participer à des activités, des repas, des soirées caritatives. Il y a aussi beaucoup de création, d'ateliers* », précise David, résident.

Les rencontres avec les associations de quartier œuvrant pour le vivre ensemble sont toujours un franc succès. Elles sont l'occasion de découvrir la culture d'un pays, sa gastronomie et de soutenir des projets comme récemment avec une association sénégalaise récoltant de l'argent pour bâtir des écoles, des hôpitaux, des puits... La générosité est importante pour les résidents. « *Ils sont aidés, mais aident les autres* », résume Adrien Cottreel, hôte de la pension de famille. « *On donne une petite participation, la pension de famille met le reste. Ça fait des fonds en plus pour le Téléthon ou Octobre rose* », souligne Jocelyne, résidente. Les résidents n'hésitent pas non plus à se mettre aux fourneaux pour la bonne cause. « *Pendant le jeûne, on a fait des repas pour 70 personnes. Tout le monde s'y est mis ! Pendant un festival culturel, on a cuisiné pour 300 personnes ! Les associations nous invitent, on les invite aussi. Il faut montrer qu'il y a de la vie ici.* »

DES BÉNÉVOLES RECONNUS

Claude fait partie des trois résidents disposant d'un contrat de bénévole. Chaque matin, il ouvre la grande salle et prépare le café pour tous. Avec David, il a les clefs des pièces collectives. « *C'est un choix. On voulait une responsabilité, une mission* », explique David. « *Je ramasse aussi les papiers, les mégots parce que j'aime que ce soit propre. On est chez nous.* » Dario, qui a la main verte, préfère s'occuper du jardin. « *Au départ, c'était un poulailler. Je l'ai fait et d'autres ont suivi. C'est pour tout le monde ! Ça vide la tête et calme le stress.* » Même si elle n'a plus de contrat, Jocelyne s'investit toujours et propose des activités créatives comme récemment autour de la couture. « *Ça nous occupe, ça nous permet de nous changer les idées et de savoir que l'on sert à quelque chose* », explique Jocelyne. « *Il y a beaucoup d'entraide. Ils sont vigilants et peuvent faire remonter des alertes sur les autres résidents* », poursuit Adrien Cottreel.

> On est moins isolés

QUI ?

alfa3a
accueillir
associer
accompagner

INTÉGRATION

- Les pensions de famille sont un habitat de longue durée avec un accompagnement quotidien. Elles comprennent des espaces collectifs pour lutter contre l'isolement.
- Ancrées sur le territoire, elles apportent une plus-value en matière de mixité sociale et de dynamisme local.

Alfa3a - siège social
14 rue Aguétant
01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

SUR LE TERRAIN

« Une chance d'accompagner différemment »

À la pension de famille Gabriel Rosset d'Ambérieu-en-Bugey, travailler avec des partenaires extérieurs est une évidence et une chance d'accompagner différemment ses résidents et de révéler leur potentiel.

« *On ramène des associations ici et on va à l'extérieur. On essaie de motiver les résidents, de proposer des actions variées pour toucher le plus grand nombre, sans les forcer* », décrit Hocine Guessoum, hôte. Ces orientations vers les associations sont travaillées mutuellement et régulièrement par les professionnels et les résidents puis formalisées dans le projet de vie.

ÉCHANGES ET RÉCUP

Outre les liens avec les pensions de famille Alfa3a, des actions régulières sont menées avec la pension de famille de Tremplin à Saint-Denis-lès-Bourg ou avec la Conciergerie engagée d'Ambérieu-en-Bugey avec qui des ateliers ont débuté autour du tri et de la lutte contre le gaspillage. La pension de famille accueillie Unis-Cité pour des actions contre l'isolement, travaille avec le centre social Le Lavoir et participe à l'action 1, 2, 3 albums. Franck, résident depuis cinq ans, est un inconditionnel. « *Chaque année, ils sélectionnent des BD. Après la lecture, il y a des animations sur le thème du livre : pliage, collage, coloriage, jeux. J'adore ! Ça participe aux rencontres. On est moins isolés.* »

Franck est aussi associé aux activités menées avec les Jardins du cœur qui se font dans les deux sens. Les salariés du chantier d'insertion viennent une fois par semaine à la pension de famille pour différents moments : un repas partagé, la confection d'un salon de jardin, de semis... « *Il y a une bonne entente entre nos salariés et les résidents. Ce mélange des publics, ces échanges sont un plus* », confie Sabrina, des Jardins du cœur. Les résidents s'y rendent pour des activités de bricolage ou créatives, mettant souvent l'accent sur la récupération et le recyclage.

UN AUTRE REGARD

Tous ces moments sont précieux tant pour les résidents que pour les professionnels. « *C'est convivial, informel. Le lien est plus fort et c'est une chance d'accompagner différemment* », explique Hocine Guessoum. Corinne Pacard, hôte de la résidence accueil de Viriat, donne l'exemple d'une bénévole assurant une activité de marche auprès de qui certains résidents se confient aisément. « *Ils peuvent être gênés d'aborder un sujet avec nous. Ça participe à leur bien-être.* »

À travers ces temps forts, des résidents au parcours de vie souvent semé d'embûches se sentent valorisés, responsabilisés. « *On découvre des talents différents qu'on ne voit pas ici.* » Hocine Guessoum ajoute : « *Il ne faut pas les sous-estimer. Ils ont une culture, un passé, un savoir-faire, des savoir-être qu'il faut développer.* » Surtout, la construction des activités ne se fait pas sans eux. « *En fonction de ce qu'ils veulent, on essaie de trouver quelque chose adapté à tous.* » Le but est aussi de leur donner accès à des évènements dans un cadre organisé, rassurant, en levant les barrières financières, de mobilité.

Ils étaient venus des pensions de famille d'Oyonnax, Valserhône, Viriat et Saint-Genis-Pouilly ainsi que des Jardins du cœur pour préparer puis partager un repas « zéro déchet » à Ambérieu-en-Bugey le 24 avril. L'après-midi était consacrée à l'aménagement extérieur et l'atelier fleurissement.

« On ne veut pas rester dans notre bulle, enfermés »

En quelques mois, la jeune pension de famille de Valserhône a su tisser des liens avec les associations locales. Le lundi, ses résidents se retrouvent pour trier bénévolement des jeux collectés avant d'être revendus à un prix accessible par l'association Vet'Cœur. « *Ça me plaît, me fait du bien* », explique Zacharia arrivé en mars après avoir connu différents établissements dans le département. Participer à la fête du quartier en février a donné une chance de rencontrer les habitants et de se faire connaître. « *On ne veut pas rester dans une bulle, enfermés* », résume Rayane Latrèche, l'hôte. Des projets sont déjà imaginés avec le Sivalor, établissement de gestion des ordures ménagères, sur différentes actions : visite des locaux, fabrication de compost, prévention...

SORTIR ET SE RENCONTRER

La vie de la pension de famille est rythmée par les repas du jeudi où ceux qui le veulent participent à la préparation et la dégustation. Un moment convivial qui est l'occasion d'inviter des associations extérieures. La pension de famille organise aussi des sorties pour tous les goûts. Récemment, les résidents sont allés à Lyon pour un match de foot ou un concert symphonique avec d'autres pensions de famille. « *J'ai rencontré des gens que j'avais perdus de vue !* » explique Éric, ancien résident de la pension de famille de Saint-Genis-Pouilly, arrivé à Valserhône en mars. Le partenariat entre pensions de famille autour de temps conviviaux ou d'activités de loisirs mutualisées est un plus, que toutes les équipes cherchent à développer.

Don d'organes

Défi Tour de l'Ain

Un tour Dombes-Bresse de 5 jours avec une roulotte attelée à un tracteur et suivie de cyclistes, avec à chaque étape des rencontres avec les habitants, un spectacle de conte jonglé, des crêpes offertes, une buvette tenue par une association locale… Le convivial projet lancé par l'association Al.é.lavie vise à informer le public sur le don d'organes et rendre hommage aux familles de donneurs. « *C'est compliqué pour les familles de donneurs d'organes. Al.é.lavie se bat pour qu'elles soient mieux accompagnées* » rappelle Catherine Jolivet, co-présidente fondatrice de l'association en 2016. Al.é.lavie organise des groupes de parole pour les familles (ouverts aussi aux greffés) et mène des actions dans les hôpitaux et auprès du grand public.

Top départ du tour Dombes-Bresse le 5 août à Chalamont, arrivée le 9 à Bourg-en-Bresse, via Trévoux, Thoissey et Pont-de-Vaux. Le projet a réuni divers partenaires. La roulotte est réalisée par des élèves du lycée Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey.

Les cyclistes souhaitant rejoindre le Tour sont les bienvenus.

www.alelavie.fr
contact@alelavie.fr
Tél. 06 78 29 26 63

La roulotte du Tour a été réalisée par les élèves du lycée Alexandre Bérard.

Centre départemental de santé

Bientôt à Nantua

Afin de pallier le manque de médecins sur le secteur de Nantua / Montréal-la-Cluse – les quatre ont cessé d'exercer en 2024-2025 –, le Département avec la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) du Haut-Bugey va créer une antenne du Centre départemental de santé à Nantua. « *Un modèle de santé novateur, permettant d'amener le plus de soins possibles avec un nombre de praticiens salariés limité* » souligne le Département.

Cofinancé par la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), l'ARS (Agence régionale de santé), les communes de Nantua et Montréal-la-Cluse et Haut-Bugey Agglomération, le Centre recrutera des médecins qui interviendront sous forme de vacations (demi-journées ou journées) et emploiera deux secrétaires à temps plein et deux infirmiers assistants médicaux. Un IPA (infirmier en pratique avancée) libéral interviendra en complément.

Objectif : assurer un minimum de 45 consultations par jour. Le Centre collaborera avec les professionnels de santé libéraux du territoire.

L'annexe du centre de santé sera située au 50 rue Paul Painlevé, dans l'ancien hôpital.

© CD 01

En bref

80 ans en famille

À l'occasion de ses 80 ans, l'Udaf de l'Ain convie toutes les familles de l'Ain à un évènement festif le mercredi 18 juin, de 10 h à 15 h 30. La journée sera rythmée par des animations et des ateliers parents-enfants tout au long de la journée, jusqu'au gâteau d'anniversaire qui viendra clôturer l'événement. Ouvert à tous, gratuit, sans inscription. Petite restauration (payante) sur place. Espace du Lac – 665, Chemin de Curtafray, Bourg-en-Bresse.

Une appli santé mentale

Une personne sur cinq présentera un trouble psychique au cours de sa vie. Inédite en France, créée au départ pour accompagner les usagers des services de réhabilitation psychosociale du CPA dans leur quotidien, l'appli mobile « La réhab' à domicile » s'adresse désormais à un plus large public. Alimentée chaque semaine par les professionnels du CPA en collaboration avec les usagers, elle offre de multiples ressources, informations et outils : infos sur la santé mentale, exercices de stimulation cognitive, activités créatives, outils de gestion de l'anxiété, vidéos d'activité physique adaptée, idées pour être plus autonome au quotidien, liens vers des articles et films, challenges en ligne…

Éducation numérique
Les petits et l'écran

Tablettes, téléphones, télés… Les écrans font partie intégrante de notre quotidien, y compris de celui des tout-petits. Dès le plus jeune âge, de nombreux enfants sont exposés, parfois de manière prolongée, à ces outils numériques. Si leur usage peut sembler commode pour occuper ou calmer un enfant et si leurs atouts sont vantés (abusivement ?) en termes d'éveil et d'apprentissage, les spécialistes de la santé infantile tirent la sonnette d'alarme. Troubles du sommeil, retard de langage, difficultés de concentration : les effets d'une surexposition aux écrans sont préoccupants. Loin d'être bénéfique à tout coup car souvent passive, cette pratique peut freiner le développement cognitif, affectif et social des plus jeunes. Face aux dangers, les messages de prévention se font entendre. Comment protéger les enfants sans diaboliser la technologie ? Quel rôle peuvent jouer les parents ? Comment redresser la barre ? Parler d'une dépendance, ou comme la nomment certains d'une « épidémie silencieuse » qui commence… dès le berceau, c'est déjà agir.

DOSSIER PASCALINE TERELLI
MATHILDE PALFROY
GAËLLE LANIER

Interview

Faire écran aux écrans

Depuis 2017, le docteur Anne-Lise Ducanda, spécialiste de la prévention infantile, mène une croisade contre la surexposition des plus jeunes aux écrans. Avec le Collectif Surexposition Ecrans (CoSE)* qu'elle a co-fondé, la lanceuse d'alerte se mobilise pour dénoncer les dangers insoupçonnés sur le développement des tous-petits.

Médecin du développement de l'enfant en PMI (Protection maternelle infantile), Anne-Lise Ducanda poste une vidéo sur YouTube en mars 2017, intitulée « Les écrans, un danger pour les enfants de 0 à 4 ans ». Avec notamment la psychologue Sabine Duflo, elle fonde le Collectif Surexposition Ecrans (CoSE), pour alerter sur cet enjeu majeur de santé publique. Elle publie en 2021 « Les tout-petits face aux écrans, comment les protéger ». Début 2024, le CoSe figure parmi les experts de la commission installée sur le sujet par Emmanuel Macron. Avec d'autres chercheurs et spécialistes du développement de l'enfant, la médecin a pris part fin avril dernier à une alerte mondiale sur le danger des écrans relayée par 33 pays.

Anne-Lise Ducanda
Médecin du développement de l'enfant en PMI et auteur du livre « Les tout-petits face aux écrans, comment les protéger »

L'objectif est d'aider les professionnels de la petite enfance et les parents à prendre conscience de ce que le Dr Ducanda nomme « *une épidémie silencieuse* ». Dans ses conférences, elle décrit l'impact insidieux et surtout mal repéré du trop d'écran sur le développement des bébés. Troubles du langage, retards de développement, difficultés dans la relation avec les autres... font partie des points noirs relevés. Retour sur les analyses et conseils de la lanceuse d'alerte, venue animer trois conférences dans l'Ain en avril dernier**.

Quels troubles avez-vous observé chez les enfants qui vous sont adressés ?

En 15 ans*** de médecine de protection maternelle et infantile, on m'a adressé sept fois plus d'enfants en difficulté. J'ai vu arriver des enfants très agités, agressifs, en retard de motricité ou de langage. Il y en a qui ne parlent pas, ne regardent pas dans les yeux ou ne répondent pas à leur prénom...

Comment avez-vous établi le lien avec les écrans ?

Je me suis questionnée sur leur environnement. Quand j'ai demandé à une maman ce que son petit faisait à la maison, la réponse a été : « *il adore jouer avec mon téléphone, il est hyper heureux quand il regarde Tchoupi* ». Un autre papa m'a fait part de sa fierté : « *Grâce à la tablette, il connait les chiffres jusqu'à 30 !* ». Alors que ces enfants présentaient des comportements anormaux ou des retards avérés pour leur âge ! Au bout de plusieurs mois d'observation de leur quotidien, j'ai constaté que ces enfants étaient tous surexposés aux écrans. La période du confinement et du télétravail a aggravé la situation. Avant la crise de la Covid, les professionnels de l'enfance évaluaient à 22 % en moyenne le pourcentage d'enfants en difficulté. C'est 38 % depuis.

> L'enfant a besoin d'expérimenter dans la vie réelle

* Le CoSE comprend actuellement 11 membres, médecin, pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste, auxiliaire de puériculture, enseignant...
** À Savigneux, Lagnieu et Péronnas
*** De 2002 à 2017

On compte
6 à 8 % d'enfants
souffrant de troubles DYS*.

Comment définissez-vous la surexposition ?
Il n'y a pas de définition scientifique mais c'est plusieurs heures d'écran par jour, y compris l'exposition passive à la télévision. Même s'il ne la regarde pas, cela perturbe le jeune enfant. Parler d'addiction n'a rien d'aberrant au sens où quand on impose un sevrage, la situation s'arrange en général.
Je ne suis pas contre les écrans, mais il y a des âges et des moments où je les déconseille fortement. Les temps d'exposition s'additionnent sans qu'on en aperçoive, au détriment des temps de développement de l'enfant.

Pouvez-vous rappeler les besoins de l'enfant ? Et ce qui se passe dans un jeune cerveau exposé à un écran ?
Le petit enfant a besoin d'expérimenter dans la vie réelle, de toucher, ramper, goûter, tester ses cinq sens et d'interagir avec ses parents. L'écran apporte du plaisir sans effort, stimule le circuit de la récompense en

Temps d'exposition aux écrans observés par âges**

- 3 h 10 par jour pour les moins de 2 ans
- 3 h 40 pour les maternels
- 4 h 40 pour les élémentaires
- 8 h 30 pour les collégiens
- 10 h pour les lycéens

Zéro écran – même passif – avant 3 ans

fabriquant de la dopamine, une hormone addictive que l'enfant réclamera de plus en plus et que les contenus de vidéos ou de jeux entretiennent via des pastilles de couleur, des clignotements, etc. L'écran stimule l'attention réflexe mais empêche la concentration. Il nuit à l'attention focalisée, volontaire, qui demande un effort et se construit entre six mois et quatre ans.

Contre quelles idées reçues vous battez-vous ?
Celle qui fait croire aux parents qu'un jeu sur écran est éducatif pour un bébé. J'insiste aussi sur les dégâts dont on ne se doute pas comme d'allaiter son enfant ou de lui enseigner quelque chose sans quitter son téléphone des yeux. L'enfant ne captera pas, pire il peut se détourner d'une connexion brouillée qui ne le « nourrit » pas.

Quels conseils pratiques donnez-vous aux parents ? Que faire si on suspecte un trouble grave lié aux écrans ?
La méthode des quatre pas formalisée par ma collègue Sabine Duflo résume bien les contre-indications : pas de dessins animés le matin avant de partir à la crèche, ni pendant les repas, ni avant d'aller au lit et pas d'écran dans la chambre. Au CoSE, nous préconisons zéro écran avant trois ans (et donc pas de télé allumée dans la pièce) et les écrans récréatifs seulement le week-end, y compris en vacances. En cas de troubles graves, il faudra passer par deux à trois semaines délicates de sevrage, avec les réactions qui en découlent comme l'agitation extrême, l'agressivité ou le repli sur soi. La bonne nouvelle, c'est que, grâce à la plasticité du cerveau, rien n'est irréversible chez l'enfant. À condition de prévenir et de réagir !

Plus d'1 foyer sur 2
allume la TV en permanence et la regarde à table.

* dyslexie, dysorthographie, dysgraphie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie – source : Fédération française des DYS
** source : IFOP 2022

Et quand les enfants grandissent ?

« Mieux comprendre, c'est mieux agir »

Association œuvrant pour l'éducation au numérique, Éduc ++ rassemble et compile des informations et des outils à destination des familles pour leur permettre de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies plutôt que de les subir.

« *Notre génération est la première à devoir enseigner ce qu'elle n'a pas appris* », souligne Patrice Tergny. Cet ancien ingénieur designer, devenu conseiller et médiateur numérique, est à l'initiative de la création d'Éduc ++. « *Quand ma fille est entrée au collège et que s'est posé la question du téléphone, je me suis beaucoup documenté. Je voulais la protéger et lui apprendre à utiliser cet outil. C'est cette réflexion, d'abord personnelle, qui m'a donné envie d'aider d'autres familles.* » Active depuis 2020, l'association comprend au bureau deux de ses amies enseignantes et des membres assez spécialisés dans leurs compétences sociales. Ambassadrice du réseau national Internet sans craintes, elle compile des ressources documentaires, organise des événements, diffuse des informations (tracts, conférences), et mène des interventions dans des établissements éducatifs. Des actions qui visent à favoriser les « bonnes pratiques », en partageant des clés de compréhension que chacun pourra s'approprier pour nourrir sa réflexion personnelle.

Guider les ados vers les bons contenus

« *Notre objectif, c'est d'informer, sans juger ni diaboliser. Chaque famille doit définir sa vision éducative pour faire acquérir aux jeunes une meilleure maîtrise des écrans. L'époque nous dépasse tous. Face aux évolutions numériques, difficile de conserver des prérogatives d'adultes sachants. Nos ados possèdent un niveau de compétences numériques au moins équivalent au nôtre. Ils ont une place à prendre et plutôt qu'avoir peur, nous choisissons de nous attacher au factuel – les données scientifiques et les actions concrètes – pour les guider vers les bons contenus et les aider à mieux paramétrer eux-mêmes leur utilisation.* » Un équilibre délicat pour l'association qui n'entend ni « donner des leçons » ni donner des leçons, ni inciter à partager pour autant n'importe quelle ressource sur la toile. Car si les professionnels de la petite enfance s'entendent pour bannir puis restreindre le temps d'écran, les points de vue divergent et se polarisent concernant les enfants plus âgés, et tout particulièrement autour de l'utilisation du smartphone.

Miser sur la confiance et l'autonomie

« *Derrière les propos alarmants de personnalités médiatiques qui dramatisent parfois à l'excès, les études sociologiques sérieuses révèlent de la prudence à avoir, mais aussi des bénéfices à en attendre. Par exemple , les ados apprécient d'être protégés, dès lors qu'ils sont consultés . Ils savent s'informer mieux que l'on ne le croit, d'une façon moins verticale, mais circulaire, comme l'a établi Serge Tisseron. Le contrôle parental est devenu un nouvel espace de négociation parents-enfants. Chiffrer le temps d'écran n'est pas significatif. Il faut s'intéresser aux contenus et aux pratiques. Maintenir le dialogue et l'harmonie à cet âge est primordial.* »

Espace d'information, d'échange et de dialogue, Éduc ++ mène avant tout un rôle de transmission, d'appui technique et de décryptage, misant à la fois sur la confiance et l'autonomie que permet le savoir dans un monde de plus en plus connecté. « *Annoncer qu'on va dans le mur, c'est ne pas tenir compte de l'histoire des technologies que les sociétés ont toujours su intégrer. Il est normal que notre phase transitoire soit délicate, en 20 ans, on ne peut pas tout régler.* »

13 %

des enfants de 6 à 11 ans présentent un trouble probable de santé mentale (trouble émotionnel, oppositionnel ou de l'attention)*.

1 enfant sur 50

est aujourd'hui diagnostiqué TSA (trouble du spectre autistique), c'était 1 sur 10 000 en 1975.

Patrice Tergny
Président fondateur de l'association Éduc ++

www.plusplus-educ.org
contact@plusplus-educ.org

educ++

* source : étude nationale sur le bien-être des enfants / Enabee 2023

Une première à Valserhône

Des activités débranchées pour mieux se connecter

En avril, la ville de Valserhône a organisé l'événement « Moins d'écrans, c'est plus marrant » à destination des parents et des enfants jusqu'à 14 ans. Pendant une dizaine de jours, de nombreuses activités ont été organisées comme les « mardis sans écrans », dédiés aux jeux de société.

« *Ce matin, on a profité d'un temps d'animation de lecture. Cet après-midi, on vient jouer aux jeux de société. C'est très bien de les sortir des écrans.* » Hafid est venu passer un moment avec ses enfants cet après-midi au centre Jean-Marinet, à Valserhône. Sur les tables, le service Dynamique citoyenne et jeunesse a mis à disposition des jeux de société. Dans la famille, la pratique des écrans est contrôlée. Kiyane, 8 ans, parle des séries Netflix, des jeux vidéo FIFA, mais garde beaucoup de temps pour le sport. Rokaya, 13 ans, a une utilisation limitée du portable avec un contrôle parental, consciente que la surutilisation « *peut nous séparer du reste du monde* », dit-elle joliment.

Recréer des interactions

À la table d'à côté, Samia joue avec ses quatre enfants. « *Ils aiment les écrans, mais ils sont toujours partants pour sortir* », résume-t-elle. Au cours de la discussion, elle apprend que Sayyan, 10 ans, passe 15 h 30 sur les écrans chaque semaine. « *On a fait le calcul à l'école,* dit-il. *Il y en a d'autres qui sont à 36 h…* » Samia est effarée par le nombre d'heures. « *Je travaille, je ne peux pas toujours veiller sur eux…*»

Les mardis sans écrans sont l'occasion de « *retrouver des interactions intrafamiliales* » souvent mises à mal avec l'addiction aux écrans, souligne la travailleuse sociale Amélie Dupont qui anime ces temps avec sa collègue Fatima Brassard. Autant du côté des enfants que des parents. « *Ce qui est positif, c'est que nous avons des familles qui repartent avec l'envie d'acheter des jeux après les avoir découverts. Il y a une vraie envie d'aller sur autre chose que les écrans.* »

L'animation fait partie d'un large programme d'activités, mis en place en avril par le service coopération territoriale de Valserhône, intitulé « Moins d'écrans, c'est plus marrant ». L'événement, initié pour la première fois sur la ville (qui regroupe Bellegarde-sur-Valserine, Lancrans et Châtillon-en-Michaille), encourage des activités débranchées pour mieux se reconnecter ensemble : café-parents, projection de films, séance de lecture, théâtre interactif au collège avec les parents, conférence… « *Pour préparer cette quinzaine, un groupe de travail composé de la communauté éducative, de professionnels de santé, d'acteurs institutionnels et associatifs, s'est mobilisé pour offrir des activités alternatives aux pratiques numériques* », précise Odette Dupin, l'adjointe à l'action sociale et la solidarité. « *Ils ont tous pris le sujet à bras-le-corps et les actions ont été bien suivies.* » Valserhône imagine déjà une suite.

Les mardis sans écrans sont l'occasion de « *retrouver des interactions intrafamiliales* » souligne Amélie Dupont, travailleuse sociale et animatrice au service dynamique citoyenne et jeunesse.

Samia est venue partager du temps avec ses enfants Sayyan, Soudays, Dounya, Dayena autour des jeux de société. À leurs côtés, les animatrices Amélie Dupont et Fatima Brassard et Odette Dupin, adjointe à l'action sociale et la solidarité de Valserhône.

> Je dis toujours à mes enfants : au lieu de regarder la vie des gens sur les écrans, faites quelque chose de votre vie.
>
> **Hafida**

TÉMOIGNAGE

À l'école, les écrans entraînent des difficultés d'apprentissage

Interrogée sur les évolutions observées lors de ses dernières années d'activité en école élémentaire, l'enseignante Dominique Garcia évoque de nombreuses conséquences sur le comportement des élèves et leurs apprentissages.

Dominique Garcia
Directrice professeure des écoles aujourd'hui à la retraite, elle souligne les effets des écrans sur l'évolution des élèves.

« *Ce qui saute aujourd'hui aux yeux, c'est le manque de capacité des élèves à maintenir leur attention. Au-delà de 20 minutes, il faut changer d'activité. Avant, ils pouvaient tenir 45 minutes.*

La méthode éducative a aussi son impact en matière de concentration, avec l'injonction à « faire du ludique » pour « apprendre en s'amusant ». Il faut sans cesse varier les tâches, alterner celles qui se font assis ou debout, en statique ou en mouvement etc. Au final, cela participe de l'habitude de zapping.

La fatigue est aussi manifeste. Les enfants s'endorment sur leur table, faute d'un sommeil récupérateur en quantité et en qualité. Je me suis aperçue que certains allaient au lit avec le téléphone de leurs parents ou se relevaient dans la nuit pour regarder un contenu peu approprié. Le lundi, ils arrivent fatigués de leur week-end, ou de leurs vacances. Les écrans ne sont pas les seuls en cause et de grandes différences existent selon le milieu familial.

Ces dix dernières années, ce qui m'a le plus frappée, c'est la multiplication des troubles dits DYS. Avant, on avait un enfant par école, aujourd'hui, on en compte trois ou quatre par classe ! Ces enfants présentent des difficultés de mémorisation, de déchiffrage et de compréhension de ce qu'ils lisent. La lecture leur étant vide de sens, le risque de démotivation apparaît.

Une autre difficulté se pose en mathématiques, particulièrement quand on veut aborder l'abstraction car ils ne maîtrisent plus la 3D. Mais cela joue aussi sur la compréhension littéraire. Les écrans perturbent la capacité d'imaginer de ce qui peut être caché, ce qui est implicite. Or pour ces enfants, ce qui n'est pas visible sur l'écran n'existe pas… »

> Manque de concentration, fatigue, difficultés de compréhension, l'impact sur les apprentissages scolaires est patent.

Initiative

Naître et bien grandir avec les écrans

Avec l'opération « Naître et grandir avec les écrans », la Ville de Bourg-en-Bresse s'engage à promouvoir un usage raisonné des écrans pour les 0-12 ans. Avec ses partenaires la Mildeca et l'Adea, la commune déploie une démarche de prévention à l'attention des familles et des professionnels de l'enfance sur les bonnes pratiques. Une démarche qu'elle souhaite inscrire dans la durée.

Des outils concrets

Un guide éponyme et des podcasts (« Enfants connectés - Parents informés ») diffusés sur Radio B ont été créés pour accompagner les familles. Sont également à l'ordre du jour des groupes de parole et des formations à destination des professionnels de l'enfance, sans parler de l'organisation des défis collectifs « Moins d'écrans », lancés notamment dans les écoles.

https://www.radio-b.fr/podcast-20610

20 %
des écoliers présentent des difficultés d'apprentissage*.

Le temps d'écran représente **la deuxième activité d'un enfant** après celle du sommeil.

* source : Enabee 2023

PARTENAIRE ALFA3A

Rejoignez les 3 000 établissements sociaux et médico-sociaux qui font déjà confiance au Cèdre et accédez à nos conditions négociées.

400 FOURNISSEURS RÉFÉRENCÉS

+ DE 100 DOMAINES D'ACHAT

- DISPOSITIFS MÉDICAUX
- RESTAURATION
- ENTRETIEN DU LINGE
- INTERIM
- ÉNERGIE

Et bien d'autres à découvrir sur **lecedre.fr !**

Pour rencontrer un délégué régional

Christophe Angonin

07 88 76 20 57

ch.angonin@lecedre.fr

le Cèdre

Achetons autrement

CHOISIS UN JOB D'ÉTÉ

PLUS DE 100 OFFRES PARTOUT DANS L'AIN !

UTILE ET PRÈS DE CHEZ TOI !

ENFANCE
PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LISTE DES OFFRES

Le Département a regroupé pour toi l'ensemble des jobs d'été au service des personnes âgées, de l'enfance et des personnes handicapées.

www.ain.fr/jobs-ete

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

AIN 01 le Département